

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 2, No. 14

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 2 SEPTEMBRE

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts.

LES OUVRIERS REPRENENT LEUR TRAVAIL

Après une journée de pourparlers, les patrons et les employés des filatures de la Dominion Textile s'entendent — Les grévistes satisfaits retournent au travail lundi matin — Les Syndicats catholiques sont reconnus ainsi que le contrat collectif

Le conflit le plus grave dans ses conséquences autant que par ses résultats, qui se soit produit dans la Province de Québec entre le capital et le travail, s'est réglé, vendredi, au cours d'une conférence de près de 10 heures entre les parties en cause, sous la médiation du chef de la Province.

Par un geste de paternelle sollicitude à l'égard des milliers d'ouvriers atteints par le conflit du textile, Son Eminence le Cardinal Villeneuve avait lancé un appel à la paix sociale. Cette voix pathétique, au milieu de la tempête, tous l'ont entendue; elle a résonné au plus intime de leur être et personne n'a osé lui résister un seul instant. L'apaisement demandé, le Primat de l'Eglise canadienne l'a immédiatement obtenu.

Les ouvriers-tisserands sont retournés au travail après avoir suivi les directives de leurs chefs tant ouvriers que religieux. Ils ont cessé tout piquetage pour reprendre leur tâche quotidienne, convaincus que l'ouvrier du Québec avait tout à gagner par cette grève générale du textile.

Plus de 1,500 ouvriers sont actuellement à l'œuvre. Les métiers sont mis en ordre, par les machinistes tandis que d'autres fonctionnent déjà. Dans dix jours, il appert que tous les tisserands auront repris leur travail.

La joie générale règne dans tous les milieux par suite de ce règle-

ment de la grève. Le commerce reprend de la vigilance après avoir été paralysé tandis que le moral général se relève de cette cruelle épreuve.

La conférence

La conférence était présidée par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, suivant les suggestions de S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, dont l'intervention a fait naître une phase décisive dans le conflit des ouvriers de la Dominion Textile et de leurs patrons. Le premier ministre était accompagné de M. William Tremblay, ministre du Travail, et de M. John Bourque, ministre des Travaux publics.

Les Syndicats catholiques, dont le sort était pratiquement en jeu dans cette conférence, étaient représentés par M. Alfred Charpentier, président de la Fédération des travailleurs catholiques du Canada; par M. l'abbé Georges Côté, aumônier général des Syndicats catholiques; par M. Albert Côté, président de la Fédération catholique des tisserands, et par Me Guy Hudon, aviseur légal des Syndicats catholiques.

De son côté, la compagnie Dominion Textile était représentée par MM. G.-Blair Gordon, gérant général de cette compagnie, et W.-G.-E. Aird, gérant général de la Montreal Cottons, filiale de la Dominion Textile. Me F. T. Collins, avocat de la compagnie, n'a pas assisté à (suite à la page 2)

LES SOLDATS DE LA GRANDE-BRETAGNE



Une section de l'infanterie mécanique de la Grande-Bretagne vient de quitter Aldershot pour effectuer un voyage de 500 milles dans l'Est de l'Angleterre. La photographie ci-dessus nous fait voir un canon Howitzer, lors du passage des soldats à Chiswick pour prendre de la nourriture et du repos.

L'assemblée du conseil Du hockey senior

Voir détails à la page 8

Continuez de coopérer

La rumeur d'une autre grève est démentie à l'assemblée d'hier soir par l'aumônier, M. l'abbé Downs

L'assemblée des ouvriers du textile, tenue, hier soir, au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur, avait alerté les citoyens de Valleyfield sous la fausse impression d'une autre déclaration de grève. Les rumeurs les plus contradictoires ont circulé à cet effet et c'est avec énergie que l'aumônier des ouvriers, M. l'abbé Downs, a rétabli les faits et la position des ouvriers.

"Il y a des gens qui lancent des canards, dit-il, et qui sont probablement payés pour semer la discorde dans vos rangs. Il est un autre fait malheureux; plus d'une cinquantaine de citoyens se permettent de critiquer le clergé alors qu'ils n'assistent même pas à la messe le dimanche. S'il y en a parmi vous, qui ne sont pas satisfaits, qu'ils viennent me voir et je leur remettrai leur argent."

S'adressant à plus de 2,000 ouvriers de Valleyfield, M. l'abbé Downs a demandé de continuer la coopération afin que les efforts ne soient pas perdus. La rumeur voudrait également que l'on nomme des "scabs" pour représenter les ouvriers non syndiqués. Il n'y a pas de danger puisque vous êtes tous syndiqués. Les représentants seront choisis parmi vous.

Visite du Cardinal

Au cours de la journée de samedi, Son Eminence le Cardinal Villeneuve a payé une visite à MM. les curés des différentes paroisses de Valleyfield. Son séjour n'aurait duré qu'une heure dans notre ville.

Son Eminence paierait une visite à tous les centres qui auraient été affectés dernièrement, par la grève de la Dominion Textile.

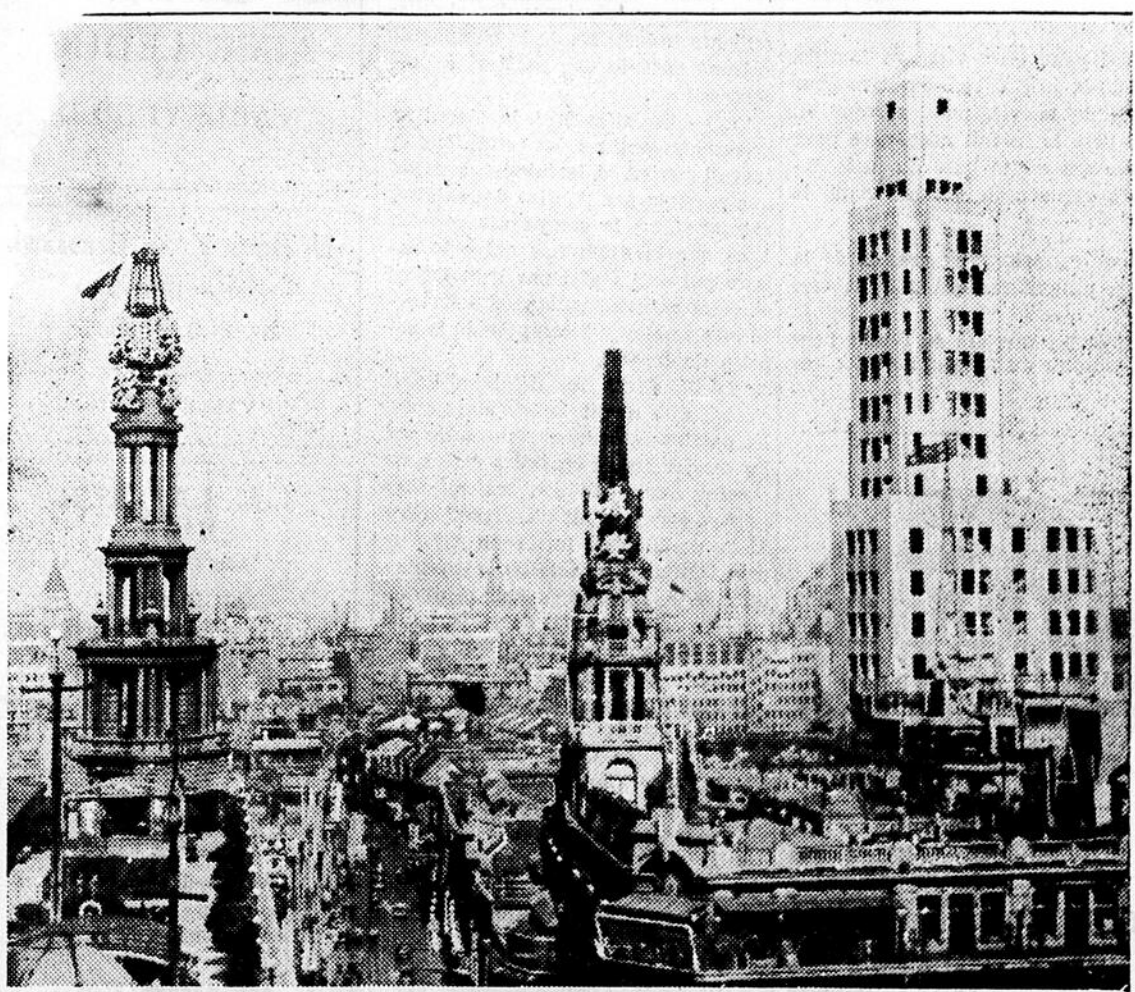
Un incendie

M. Joseph Pagé, domicilié au rang No 5 de la paroisse de St-Louis de Gonzague, a été cruellement éprouvé par la perte complète de sa grange qui a été rasée par les flammes dans l'après-midi de mardi.

La cause de l'incendie s'explique par la présence d'un engin à gasoline qui activait un moulin à battre la moisson, installé à l'entrée de la grange, construite selon les plans du gouvernement.

Les flammes ont rasé la grange, l'écurie, un silo et deux vœux. Les pertes s'évaluent à quelques \$5,000.00 et sont couvertes en partie par les assurances. Les dommages sont d'autant plus considérables que toute la fenaison et l'attirail agricole sont disparus dans les flammes.

LE TIERS DE SHANGHAI EST EN RUINE



Voici un bel aperçu de la partie industrielle de Shanghai qui nous donne une idée générale du type de maison et de manufactures modernes en cet endroit. Un tiers de la ville serait en ruine par suite des bombardements chinois et japonais. La situation à l'intérieur semble devenir plus critique de jour en jour.

Une grange incendiée

Les pompiers de Salaberry de Valleyfield ont été appelés, hier soir, à la ferme de M. Wilfrid Laberge, située près de la ville pour éteindre les flammes qui menaçaient de s'étendre aux autres dépendances.

La grange de M. Laberge fut incendiée et les causes du feu sont inconnues. Les dommages sont assez considérables.

Le "Personnage"

Il ne fut pas facile de rejoindre le "personnage" en question dont parle La Gazette de Valleyfield dans une autre colonne, en marge de la rumeur de sa présence à l'assemblée de la Ligue des Propriétaires.

Voici la réponse laconique qu'il nous a donnée, sans préambule, tout comme un chevalier sans peur ni reproche: "Oui, j'assisterai à l'assemblée de la Ligue des Propriétaires. S'il y a des poils qui retroussent, je les rabattrai avec un peigne et une brosse."

Voilà une réponse bien caractéristique du "personnage" en question, que tous connaissent et que plusieurs redoutent. Que se passera-t-il? Nul ne le sait!

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION,
Rédacteur en chefRENE HALLE,
Gérant de la publicité

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 2 septembre, 1937

Le juste salaire

Ce mot "juste salaire" n'est pas un mot qui doit dormir dans les feuillets poudreux des économistes. Sa signification doit être aussi vivante que la vie des ouvriers et aussi équitable que l'idée de justice, justice commutative qui est l'échange mathématique entre le travail donné et la rémunération reçue et justice sociale, qui affecte la famille, la société et l'Etat.

Dans le juste salaire, il faut considérer, avant tout, le salaire individuel, celui qui est donné à l'ouvrier pour lui-même et le salaire familial pour nourrir sa famille; il y a également le salaire minimum de fait, celui qui est payé actuellement à l'ouvrier et le salaire minimum de droit, qui est basé sur la justice. Il est reconnu que le juste salaire doit être suffisant pour faire vivre l'ouvrier et sa famille.

Trois théories

Selon l'école socialiste, le salaire doit répondre aux besoins de l'ouvrier et correspondre aux bénéfices du patron que l'ouvrier doit partager raisonnablement. Mais cette théorie s'oppose à la nature même du salaire, car le patron acquiert, en louant le travail de l'ouvrier un droit sur son travail et sur le fruit de son travail qui sert à son utilité propre. En un mot, pour réfuter la théorie socialiste, l'ouvrier n'a pas de responsabilité dans l'entreprise du patron.

Il existe une autre école qui veut comme juste salaire, celui qui est accepté librement, sans fraude et sans violence. La théorie pêche encore, parce que le salaire accepté librement par l'ouvrier n'est pas toujours en soi un juste salaire. Par exemple, il y a le salaire de charité, celui que le patron donne à un pauvre homme dont il n'a pas besoin pour son entreprise, uniquement pour lui faire la charité; le pauvre a accepté librement le salaire, mais ce n'est pas un juste salaire.

Une autre école préconise, comme juste salaire, le prix courant de salaires dans une région ou dans une profession. Ce n'est pas encore un juste salaire car il peut bien se trouver une association de patrons qui décrètent de payer tel salaire et qui imposeront alors ce prix courant aux ouvriers. Ce prix courant risque fort de lésar les droits de la justice et de la loi naturelle.

Doctrine de l'église

En face de ces trois écoles, s'établit la doctrine du juste salaire, selon l'école véritable établie par l'Encyclique de Léon XIII, Rerum Novarum. Le juste salaire est celui qui doit être suffisant pour faire vivre un ouvrier sobre et honnête et qui repose sur la valeur économique du travail.

L'ouvrier travaille pour se procurer les choses nécessaires pour l'entretien de sa vie; c'est un élément essentiel que l'entretien de sa vie, d'où il ressort l'obligation de travailler pour se sustenter; le fruit de son travail, c'est son salaire, d'où l'expression courante: gagner sa vie. Dans le travail humain, il y a deux éléments à considérer: l'élément nécessaire qui est le travail lui-même pour gagner sa vie et l'élément personnel ou ou libre inhérent à la personne humaine, qui est la valeur économique du travail. L'ouvrier sait compter sur son travail pour se procurer les nécessités de la vie, qui sont la nourriture, le logement, le vêtement, le chauffage, l'entretien de la maison, les dépenses incidentes, les amusements honnêtes, les assurances, la caisse de prévoyance contre les accidents, le chômage et la vieillesse.

L'ouvrier a droit à un salaire familial pour faire vivre sa famille. Ce salaire est dû non seulement en vertu de la justice commutative pour lui permettre de répondre aux nécessités de la vie, mais surtout en vertu de la justice sociale, qui accorde au père le travail nécessaire pour toute sa famille. Sans cette justice sociale qui est la base du juste salaire, la société est désorganisée et l'état menace de tomber dans le déséquilibre et le chaos.

Il a suffi d'une grève du textile pour rappeler aux grands de la finance comme de la politique ces vérités millénaires qui doivent être respectées à travers les siècles.

Le juste salaire n'est pas un vain mot et les ouvriers du textile l'ont fait comprendre à qui de droit. C'est la victoire du travail honnête sur le capital malhonnête.

Les ouvriers . . .

(suite de la page 1)

la conférence mais s'est tenu sur les lieux jusqu'à son issue.

Voici d'ailleurs le texte de l'entente:

"Dominion Textile Company Limited, corps politique et représenté aux fins des présentes par son directeur-gérant, M. G.-Blair Gordon, ci-après appelé la compagnie.

"Et la Fédération Nationale Catholique du textile, Fédération de syndicats constituée en organisation en vertu de la loi des syndicats professionnels, représentée par son président, M. Albert Côté, se déclare dûment autorisée aux fins des présentes, ci-après appelé la Fédération.

"Les parties voulant régler immédiatement les difficultés qui se sont élevées entre elles, mettre fin à la grève et en venir à un accord raisonnable dont les termes ont été suggérés par l'hon. premier ministre, ont convenu comme suit:

"1. — La Fédération donnera immédiatement ordre à tous les syndicats qui lui sont affiliés de contremander la grève actuelle et fera en sorte qu'instruction soit donnée à tous les membres de reprendre le travail sans délai.

"2. — La compagnie reprendra le plus tôt possible tous les ouvriers qui étaient à son emploi le 31 juillet dernier, aussitôt que la mise en marche des usines le permettra et ses ouvriers exerceront les mêmes fonctions que celles antérieurement remplies.

"3. — Un comité composé de huit membres, dont quatre à être désignés par la compagnie, deux par la Fédération et deux à être choisis pour représenter les ouvriers ne faisant pas partie de la Fédération ou de syndicats membres de la Fédération, sera constitué sans délai pour étudier et déterminer les conditions de travail particulières à chaque établissement industriel de la compagnie dans le but de négocier des conventions collectives de travail.

"4. — Ces conventions devront être signées avant le 1er mars 1938 entre la compagnie, la Fédération et les syndicats locaux; les groupements ouvriers non constitués en corporation et les syndicats non affiliés à la Fédération seront libres de se joindre à ces conventions.

"5. — Ces conventions ne comporteront, en faveur des membres de la Fédération ou des syndicats affiliés à la Fédération, aucune clause d'attribution fermée ou clause de préférence.

"6. — Ces conventions s'appliqueront à un ou plusieurs des établissements industriels de la compagnie suivant entente des parties à ces conventions.

"7. — En attendant la signature de ces conventions, les conditions de travail seront déterminées aussitôt que possible par l'Office des salaires raisonnables; la compagnie consent à ce que la différence entre le salaire qui sera établi par ledit Office et celui actuellement payé soit versé aux employés à compter de la reprise du travail.

"8. — Si, dans le délai ci-haut, c'est-à-dire avant le 1er mars 1938, les parties ne peuvent s'entendre sur les conditions de travail à être consignées dans ces conventions, les parties conviendront d'accepter celles alors établies et mises en vigueur par l'Office des salaires raisonnables, de les incorporer dans une convention collective qui devra être stipulée pour une période de six mois."

Québec, ce 27 août 1937
The Dominion Textile Co. Ltd.,
(signé)

G.-B. GORDON;
La Fédération Nationale Catholique du Textile,
Par Alfred COTE, prés.,
Alfred CHARPENTIER.

Fully accepted also by and in connection with the Montreal Cottons Limited.
(Signé)

W.-G.-E. AIRD,
Albert COTE, président,
Alfred CHARPENTIER, trés.

MAL DE TÊTE?

Voici un prompt soulagement

Des milliers de gens connaissent les prompts soulagements que procurent les TABLETTES ZUTOO... Remède sûr pour casser un rhume, une grippe en une nuit. Essayez ZUTOO et vous vaincrez-vous vous-même...

GRATIS: Pour obtenir un échantillon gratuit, remplissez et retournez ce coupon, aujourd'hui...

Zutoo

POUR SOULAGER LA DOULEUR

R. H. ROBINSON & CO.,
Granby, Qué.

Nom _____
Adresse _____

Grand'maman

Tous les petits enfants n'ont pas une grand'mère. Il en est, en effet, qui, désertant la terre, Vieilles, lasses, le dos incliné par les ans, Vont là-haut, dans le ciel, attendre leurs enfants.

Oh! je plains ces petits! Ils ne peuvent comprendre Quel bonheur on ressent, le soir, de les entendre, Lorsqu'assis tous en cercle, à l'entour du foyer, Maman nous réunit quelquefois pour veiller.

Car j'aime la mienne encor. Sous la dentelle blanche Brillent ses yeux très doux et couleur de pervenche. Elle va lentement avec ses petits pas, Et s'assied dans sa chaise et tricote des bas.

Parfois elle s'endort et sa tête vacille; Ses doigts las et tremblants laissent tomber l'aiguille Et, pendant son sommeil, le petit chat tout gris Joue avec l'écheveau dont il brouille les fils.

Moi, je l'aime surtout, cette bonne grand'mère, Parce que, chaque fois que maman en colère Me menace très fort d'un grand air de courroux, Elle me fait asseoir alors sur ses genoux.

Puis, penchant sur mon front son regard qui console, Elle me dit tout bas une bonne parole, Et me berçant dans ses vieux bras usés Elle calme mes pleurs avec de doux baisers.

JEAN B.

CARTES PROFESSIONNELLES

Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.

Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

L.-C. Tassé NOTAIRE

BEAUHARNOIS, P.Q.
Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien

412, Blvd. du Havre,

Tél. 701,

VALLEYFIELD

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE

Tél. Bureau 88,

309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

EXPERT-COMPTABLE

Licencié et agréé

(Chartered accountant)

Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.

425, Avenue Viger,
MONTREAL

Saintonge - Lespérance

AVOCATS

M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.

64, Ste-Sécle Valleyfield
Téléphone 500,

J.-G. Laurendeau, C.R.

Jean-Paul Cossette, L.L.L.

Laurendeau & Cossette

Avocats VALLEYFIELD

Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.

46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin,

AVOCAT,

rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)

ARPENTEUR GEOMETRE

ET INGENIEUR CIVIL

Valleyfield, P.Q.

Téléphone 401, Casier 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"

Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Robert Besner,

NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD



10c. Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

Jeudi, le 2 septembre, 1937

Page 3

Magnifique succès musical à l'Heure Provinciale

L'Harmonie de Valleyfield et la Société Palestrina obtiennent un succès sans précédent à leur concert radio-diffusé de l'Aréna — M. l'abbé Lionel Deguire retrace dans une belle pièce de littérature les 25 dernières années de Valleyfield

L'Aréna de Valleyfield a vibré mardi soir, des accords mélodieux de l'Harmonie de Valleyfield et de la Société Palestrina lors de leur concert donné à l'Heure Provinciale, radiodiffusé sous les auspices du Ministère des Terres et Forêts.

Sous l'habile direction de M. Henri Letondal qui a présenté nos deux corps musicaux aux radiophones de la Province, l'Heure Provinciale a certainement plu par la belle variété musicale de l'Harmonie et de la Schola. Autant les voix du chœur furent souples dans l'exécution des différents morceaux, autant les instruments furent dociles à la mesure de leur chef, Signor Agostini. L'Harmonie de Valleyfield, sous son habile direction, a rendu avec un ensemble remarquable les différentes pièces musicales au programme.

La foule n'a pas manqué d'applaudir les deux corps musicaux. Le concert s'est continué après l'arradiation de l'heure provinciale et les artistes au programme furent également applaudis.

Son Honneur le Maire Billette assistait au concert, entonné de plusieurs membres du clergé.

L'Ouverture, Festival 1937, composition de Signor Agostini fut des mieux goûtées et des mieux rendus. Les auditeurs ne ménagèrent pas leurs applaudissements tant au compositeur comme à l'Harmonie de Valleyfield. Cette Ouverture est très belle et ce n'est pas sans une certaine orgueille que notre corps de musique se glorifie d'avoir eu l'honneur d'être le premier qui joua cette magnifique composition.

La Mort d'As mérite une mention toute spéciale et fut très apprécié.

Somme toute, l'Harmonie de Valleyfield est considérée, comme l'a dit l'annonceur, M. Henri Letondal à la radio, un des meilleurs de la province et nous devons être fiers de posséder un corps de musique qui fait l'honneur de Valleyfield.

La Société Palestrina sous la direction de M. Raphael Bélanger, I.C., rendit La Rédemption et Obéron de Gounod, d'une manière parfaite. Cette chorale prouve que Valleyfield est à l'égal des autres villes du côté musical.

M. l'abbé Lionel Deguire, professeur au Séminaire de Valleyfield, a présenté au public québécois un bijou de conférence sur les dernières vingt-cinq années de sa ville. Résumer cette conférence lui enlèverait certainement son cachet littéraire. Voilà pourquoi nous la reproduisons aussi intégralement que possible.

Voici le texte de son élocution:—

Amis proches ou lointains de Salaberry de Valleyfield, qui désirez revoir en rêve cette cité après des années d'absence, si vous daignez nous suivre en une courte promenade, nous voudrions vous dire en quoi l'on peut chanter les louanges de notre ville. Quittons le précieux Aréna où se tient l'assemblée.

C'est par le grand lac St-François qu'il convient d'aborder; du côté où le soleil descend, c'est là un réservoir de fraîcheur et de beauté, une porte ouverte vers l'Infini. Par delà ce lac, les âmes peuvent entrevoir l'ouest, l'océan Pacifique, vers lequel, de temps à autre s'en-

vont nos missionnaires. Si votre regard porte loin, il se reposera sur la ligne bleu des montagnes, au sud les Adirondacks, au nord les Laurentides et toute proche la montagne de Rigaud ou Notre-Dame, Mère de la Miséricorde, se penche vers les cœurs sincères. Nos montagnes à la chute du jour sont douces comme une fumée sur le toit d'une chaumière heureuse et racontent les gloires de Dieu à nos cœurs.

Entrée deux pointes, nous voici bientôt dans la baie de Valleyfield, petit miroir où la ville reflète ses toits et ses lumières. On se croirait à Gaspé, d'avantage encore en découvrant à l'instant la pointe Cartier; embellie par notre ingénieur; entourée de fleurs et d'arbres, une tertre porte fièrement la croix du découvreur. On l'a bénie le 24 juin de cette année, cependant que trois petits navires, copiés sur ceux de Jacques Cartier, venaient la saluer.

En octobre, les amis du passé iront aussi en pèlerinage, à 12 milles du sud, se grouper autour de l'obélisque de Châteauguay, sur le champ de bataille illustré en 1813 par Salaberry et ses 300 Voltigeurs contre les envahisseurs américains.

Valleyfield veut faire servir les trésors d'histoire qui l'entourent à nourrir l'âme de ses enfants, pour qu'ils continuent la belle défense du Colonel du Salaberry, pour qu'ils aiment leur patrie, comme une maman, sans haine, sans mauvais orgueil, simplement, droitement, à la Jeanne d'Arc, parce que Dieu nous l'a prêtée pour déposer en nos cœurs un vivant portrait de l'éternelle Terre Promise.

Contournons la Pointe Cartier; Alors des deux côtés de cette baie, les églises de Valleyfield nous saluent. La nouvelle Cathédrale d'abord? Est-ce que la rumeur a fait savoir à tous combien, en y entrant, chacun sentait son cœur se fondre en une seule parole de prière; la pierre taillée, les boiseries du chœur, du baldaquin et du trône, la voûte colorée, une si parfaite netteté dans toutes les lignes... "rien de trop, rien de moins." Parcourez ce Chemin de la Croix de Monseigneur Maillard; l'artiste l'expliqua, une fois, à un ingénieur. Ce dernier pleura en disant: "Si j'avais connu plus tôt ce qu'on apprend par ce Chemin du Christ souffrant, toute ma vie aurait été changée."

Au dehors sur l'esplanade, voyez en rêve le monument futur de Monseigneur Emard, Evêque fondateur, dont la pensée avait de l'ampleur, comme le vol des aigles.

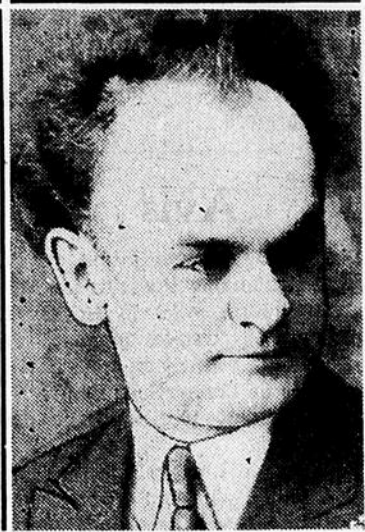
Je voudrais que vous entendiez aussi la chorale: ce chant grégorien qui ne peut être goûté que par les âmes attentives aux choses éternelles et aux paroles de la Bible, chacun peut en abreuver son âme, et le nom seul du directeur Noël Charbonneau nous entraîne vers ces harmonies.

En face, l'église de Bellerive, parure encore plus neuve; on l'a bénie en juillet. En elle revivent les basiliques premières des chrétiens, comme celles de Rome, avec la voûte à caissons et les tours carrées. Bellerive mérite encore mieux son joli nom hospitalier, frais comme une source.

En face, l'église de Bellerive, parure encore plus neuve; on l'a bénie en juillet. En elle revivent les basiliques premières des chrétiens, comme celles de Rome, avec la voûte à caissons et les tours carrées. Bellerive mérite encore mieux son joli nom hospitalier, frais comme une source.

(Suite à la page 4)

A l'Heure Provinciale



M. Signor Agostini, directeur musical de l'Harmonie de Valleyfield, qui a dirigé avec une dextérité artistique ses musiciens au concert de l'Heure Provinciale.



M. Raphael Bélanger, directeur de la Schola Palestrina, lors du concert de mardi soir dernier à l'Heure Provinciale. Il s'est acquitté de sa tâche avec habileté.

Main coupée

M. Léandre Leclair fut victime d'un accident au cours de la journée de lundi alors qu'il était occupé à travailler dans l'un des métiers de la Victoria Worsteds & Woollen Mills, située sur la rue de l'Académie.

M. Leclair s'infligea une profonde entaille à la main gauche qui nécessita de nombreux points de suture afin d'attacher les tendons de l'annulaire et de l'auriculaire coupés par un accident de métier. Le docteur Emile Saintonge s'occupe de l'accidenté.

Cour Supérieure

Le prochain terme de la Cour Supérieure du district de Beauharnois ouvrira ses assises le 28 octobre prochain. Le nom du juge qui présidera n'a pas encore été divulgué et les causes inscrites au rôle seront connues sous peu.

Grand ralliement

Tous les anciens retraitants sont cordialement invités à se rendre au grand ralliement qui aura lieu à la maison des retraites fermées de Châteauguay le 19 septembre prochain.

Une messe sera chantée à neuf heures. Un programme bien élaboré occupera l'avant-midi et l'après-midi jusqu'à cinq heures.

La Trésorerie Municipale attend encore ses argents

Les avocats Lavery et Guay interviennent à la dernière minute pour empêcher la répartition des dividendes — Des développements importants en perspective

Pour tous ceux qui s'intéressent à la chose municipale et ceux qui ambitionnent de s'en occuper, il existe une foule de détails couverts par les questions de première actualité et de primordiale importance, détails qu'ils étudient et qu'ils observent pour les révéler soit à leur groupe politique soit au grand public.

L'on pourrait classer l'affaire des glacières Ménard comme secondaire si la Trésorerie Municipale avait réussi à encaisser la somme de \$1064.71 et la Commission Scolaire \$414.45, montants formés par les taxes impayées durant cinq années, de 1932 à 1936 inclusivement.

La vente des glacières de M. J.-R. Ménard eut lieu, cette année, dans le bureau du shérif, au Palais de Justice de Valleyfield, par l'of-

fice du syndic, M. J.-Albert Lejour de Montréal. Le syndic devait distribuer, mardi, le 24 août, à la ville, à la Commission scolaire, aux porteurs d'hypothèques, les argents produits par ladite vente, lorsqu'il en fut empêché par l'intervention des avocats Lavery et Guay de Montréal.

Une question se pose parmi le public et elle est entendue dans plusieurs coins de la ville: "Pourquoi a-t-on laissé accumuler pendant cinq ans les taxes municipales et scolaires dues par les glacières Ménard quand d'autres citoyens auraient été avisés au bout de trois ans d'avoir à payer leurs taxes s'ils ne voulaient pas voir leurs propriétés vendues par le shérif?"

L'intervention de MM. Lavery et Guay semble présager des développements importants.

La Ligue des Propriétaires

L'assemblée aura lieu lundi soir, à l'Hôtel de Ville—Dame rumeur veut que ça barde — La présence d'un personnage sans peur ni reproche

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Propriétaires sera tenue lundi soir prochain, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville après deux mois d'inactivités officielles.

On dit — qu'est-ce que l'on ne dit pas de ce temps-ci — on dit que l'assemblée s'annonce des plus intéressantes. La présence d'échevins et de citoyens animera la discussion et soulèvera de nouveaux problèmes. Si la rumeur est vraie, elle prédit

l'intervention d'un "personnage" bien connu en notre cité et qui a occupé le premier plan de l'arène municipale en ces derniers mois. Il serait présent avec tout un arsenal. Il paraît que ça va barder!

Dans ce cas, on peut s'attendre à la plus grosse assemblée que la Ligue n'aurait jamais eue. D'ailleurs, il est évident que la venue des élections inquiète plus d'un citoyen de Valleyfield.

La rentrée des classes

Les enfants retournent nombreux aux différentes maisons d'enseignement de Valleyfield — La paralysie infantile n'est pas crainte

La gentille école de Valleyfield et de la région a remis ses jeux et distractions de vacances pour reprendre soit le chemin du collège ou de l'école, soit le couvent ou le pensionnat. Toutes les inscriptions sont pratiquement terminées dans les institutions d'enseignement de Valleyfield. Le nombre total des inscriptions se chiffre approximativement au même total que l'an dernier.

Le Jardin de l'Enfance ouvrait ses portes hier; le Séminaire reçoit les élèves de la ville aujourd'hui ainsi que le Pensionnat et l'école Normale; les écoles de la ville seront ouvertes demain tandis que les collégiens de l'extérieur commenceront leur internat.

Une grande animation règne chez les écoliers. Garçons, filles et fillettes reprennent le chemin des maisons d'enseignement après avoir profité des deux plus beaux mois d'été depuis longtemps souhaités.

Plus heureux que leurs jeunes confrères des écoles ontariennes, rien n'a retardé la réouverture des classes. Seules quelques familles ont dû se priver à l'extrême limite pour envoyer leurs enfants à l'école. On sait que la grève récente a tordu plus d'une ceinture de bourse.

Accident d'un cycliste

Il va heurter de front un automobile pour éviter un arrosage inattendu — Bicyclette brisée et blessures superficielles

M. Hormidas Charron du quartier nord de Valleyfield a vu la mort de près lundi soir quand sa bicyclette entra en collision avec la voiture automobile de M. Joseph Molyneux au coin des rues Ste-Hélène et Jacques Cartier.

Pour éviter un arrosage inattendu de la part d'une personne qui rafraichissait la rue à l'aide d'un boyau, M. Charron fit un détour brusque au coin de la rue Ste-Hélène pour aller se projeter sur le radiateur de l'automobile de M. Molyneux qui circulait sur la rue Jacques-Cartier.

M. Charron se frappa la tête sur le radiateur et fut projeté de l'autre côté de la rue, tandis que sa bicyclette était tordue et rendue pratiquement inutilisable. M. Molyneux stoppa sa voiture immédiatement et aida Charron à se relever et le conduisit chez le docteur McDonald.

Quoique souffrant de blessures superficielles à la figure et aux mains, l'accidenté fut plutôt chanceux de s'en tirer de cette façon puisque le choc fut assez violent. Il aurait pu tout aussi bien se faire briser quelque membre, si ce n'est une fracture cranienne.

Une fanfare de cinquante cinq années d'existence

Une fanfare de chez nous

Il est un fait digne de remarque et que tous les citoyens de notre ville admettront sans contredit; la Fanfare de Salaberry de Valleyfield compte déjà plus d'un demi-siècle d'existence, soit exactement cinquante-cinq années bien comptées. Durant ce laps de temps, elle n'a cessé d'égayer notre population et de semer partout dans le territoire de notre belle cité de la bonne musique populaire. De tout temps, les efforts de nos musiciens ont été prisés à leur valeur et ont été encouragés suivant leur mérite et il est par trop regrettable que cette faveur semble s'être tant soit peu amoindrie, par suite de la concurrence exercée par un autre corps de musique, d'existence tout-à-fait récente. Il ne faut pas nier les qualités réelles de ce nouvel organisme et l'apparent succès de leurs activités. Cependant il est un point faible sur lequel on devrait jeter les yeux et qu'il faut apprécier avec justice. Tandis que nous pouvons nous flatter d'employer dans nos rangs des musiciens de notre ville, nous pouvons remarquer en maintes

occasions que cet usage n'existe pas dans les rangs de nos confrères. C'est reconnu que, pour réussir les beaux programmes de plusieurs concerts, il leur faut recourir à l'étranger et demander le concours d'artistes du dehors. Cette politique n'est-elle pas en contravention avec le grand mouvement de l'industrie régionale et du commerce de chez nous. Pourquoi ne pas adopter dans notre vie de chaque jour le système en vigueur dans tout organisme vraiment patriote et progressif, pour l'encouragement des nôtres et le succès du milieu où nous sommes appelés à vivre notre vie de chaque jour. En encourageant une fanfare vraiment et uniquement régionale, on serait assuré de contribuer à l'avancement de tous et de chacun faisant ainsi sa quote-part pour l'amélioration de notre système social tout entier. Ce mouvement de la petite industrie et du commerce local compte partout de nombreux adeptes et mérite l'adhésion de tous les gens sincères et vraiment désireux du succès de cette première patrie qu'est notre

Cité, où s'écoule le meilleur de notre existence et qui a le droit d'obtenir nos meilleurs efforts, en vue de sa prospérité, sous quelque rapport que ce soit. Nous ne doutons pas de rallier ici toutes les bonnes volontés et ainsi de recevoir, à l'heure propice, les encouragements que nous méritons et qui nous stimuleront dans notre ambition de faire de la Fanfare de Salaberry de Valleyfield, la plus belle fanfare de la Province de Québec. Dans ce but sachons partout et toujours encourager les nôtres.

Comité Civil de la Fanfare de Salaberry de Valleyfield.
le 27 août 1937.

Avis

Une nouvelle organisation est en formation dans les rangs de la Garde Champlain, celle du Hockey à l'intérieur. Tous les membres de la Garde qui veulent en faire partie sont priés de donner leur nom à M. Emilien Leduc, vice-président des jeux.

Tous les soirs, excepté le lundi, le sous-sol de l'église du Sacré-Coeur est ouvert aux membres de la Garde et aux aspirants.

LIONEL DEGRE,
P.D.J.

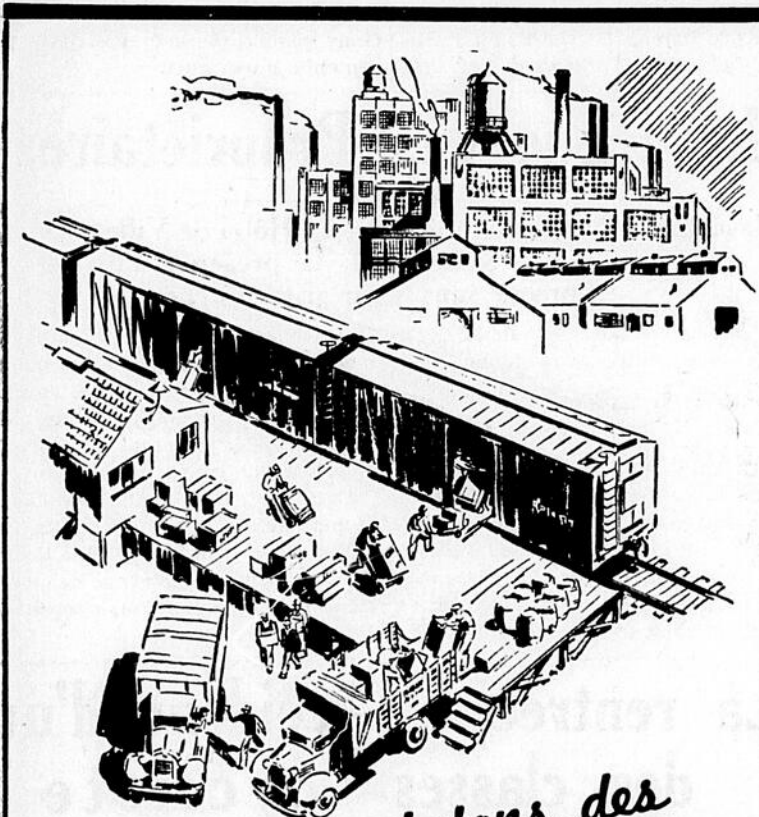
ON DEMANDE

des machinistes,
constructeurs de moulins
et électriciens

S'adresser à

The Montreal Cottons Co. Ltd.

Valleyfield, Qué.



Oui, nous achetons des produits

**— ET NOUS LES ACHETONS ICI
MÊME DANS LA PROVINCE**

Trop de gens s'imaginent que les magasins-chânes n'ont d'autre intérêt que la vente de leurs produits. Ils oublient que pour vendre, il nous faut d'abord acheter et, qu'en ce faisant, nous créons du travail et des salaires pour des milliers d'ouvriers de la province de Québec, en même temps qu'un excellent marché pour des centaines de nos cultivateurs.

Les magasins-chânes achètent annuellement des manufacturiers et des fermiers du Québec pour un grand total de \$30,000,000. En nombre de cas même, ils se portent acquéreurs de la production entière d'établissements très importants. Le transport de ces produits à nos entrepôts et à nos différents magasins constitue pour les systèmes de transport de la province de Québec et leurs employés une source très appréciable de revenus.

**ASSOCIATION DES
MAGASINS-CHÂNES DU CANADA**

730, Immeuble University Tower - Montréal

Cette annonce est la troisième d'une série publiée dans ce journal pour mieux renseigner le public sur les avantages offerts par les magasins-chânes établis dans la province de Québec.

Magnifique succès musical

(Suite de la page 3)

Il a fallu un père de grand cœur pour que, sur notre sol, les pierres aient dressé vers le ciel de si beaux hommages. Saluons l'Ange de l'église de Valleyfield, Monseigneur Alfred Langlois; sa parole jaillissante nourrit l'enfant et le pauvre autant que le savant. Si tu as faim ou quelque désir, frappe à sa porte. Ici, comme jadis à Québec, l'ouvrier trouve en lui son défenseur ardent. Il a fait de grandes choses, il en rêvé de plus grandes encore. Allons au centre de la baie. Un seul coup d'œil circulaire suffit. A notre droite, l'ancien petit canal de Beauharnois dort son dernier sommeil et rêve à son passé, tout comme les canaux de Venise. Il ne s'ennuie point trop, l'ancien canal, car, à côté, c'est la rue Victoria, la grande rue, la promenade. Tout le long, nos plus solides établissements; ils étaient là, voici 25 ans, quand l'ancien bateau du lac, le Chaffey, venait accoster à la berge même du canal: Boutin, Laroche, Gendron, Besner et Chasle, Dion, Leduc et Prieur, Cadieux, St-Onge autrefois, Gauthier, Ostiguy, Billette et d'autres encore; tous ces noms, en dépit, des batailles politiques, signifient pour nous de hautes amitiés. Ils espèrent survivre dans leur lutte contre les gros catalogues étrangers. Ils survivront pourvu que leurs concitoyens ne les écrasent point par jalousie, sous prétexte qu'ils réussissent trop bien.

Au fond de la baie, le regard ne se lasse point d'un tableau qu'on croirait peint d'un tableau. Dans le coin, la flèche argentée de l'église du quartier-nord, l'église chère aux ouvriers et au Sacré-Coeur. En avant, au fil de l'eau, vois ce merveilleux assemblage de pavillons en belle pierre, les tours à créneaux, les ponts couverts lancés sur des nappes d'eau mystérieuses . . . bref, on dirait une forteresse d'il y a cent ans . . . Voici, la manufacture de coton, la "facterie," attirante et redoutée à la fois. Cette cheminée géante qui rivalise avec les clochers, ce sifflet matinal comme nos clochers, mais plus cassant, est-ce la paix ou la guerre, le deuil de la grève ou la chanson des métiers? Vous avez vu se hater, chaque soir, la procession des ouvriers. Est-ce que leur cœur chantait, est-ce qu'un rayon de joie intérieure et de confiance dorait leurs fronts?

Il faudrait que le travail redevenne une chose sacrée, qui rend chaque homme digne de respect et d'amour. Souhaitons que les syndicats catholiques du textile, soutenus

par l'encouragement de l'église, fière de leur victoire d'hier, remplis de justice et de patience, redressent peu à peu les chemins de la finance; souhaite que la J.O.C. apporte aussi dans ces murs un feu nouveau de charité pour le prochain, l'ouvrier et l'ouvrière se consacrant à leurs camarades pour leur redonner cette joie incomparable qui vient à l'âme, quand on tient un outil et qu'on dépense sa force pour glorifier Dieu et exécuter son oeuvre, comme la fontaine jaillit et comme le blé mûrit.

Au centre de cette usine, que Dieu donna comme un don nouveau aux hommes de notre époque, on peut rêver d'une chapelle discrète, entourée de fleurs, où le Bon Pasteur recevrait l'hommage de ceux qui se fatiguent et qui souffrent.

L'espoir de la moisson est dans les semailles. Avez-vous déjà vu le défilé enthousiaste de notre jeunesse, de notre printemps: les Zouaves aux couleurs africaines, la noble Garde Champlain qui a 10 ans de généreux services et leur pageant devenu une coutume, les petits Voltigeurs au manchon bleu, les Bernadettes, les Routiers, autant de fleurs nouvelles qui réjouissent nos coeurs.

L'Evêque d'une petite ville, pareille à la nôtre, confiant, un jour, au Pape Pie XI comme il se sentait découragé par cet esprit mondain de luxe et d'orgueil qui régnait parmi les chrétiens de son troupeau. Le Pape répondit: "Mettez votre espoir dans la jeunesse et prenez-en le plus grand soin."

Reste la portion choisie de la famille, les pauvres: "Vous aurez toujours des pauvres parmi vous," a prédit le Seigneur. Avez-vous remarqué tantôt, près de la Pointe Cartier, une triste assemblée de cabanes à chaloupe, plus ou moins désertes. Plusieurs familles de nécessiteux y ont abrité leurs souffrances. En face de ces cabanes, la Réparation veille, le monastère des Clarisses qui, de France, vint se poser en 1909 sur notre sol pour y enrachiner cet arbre miraculeux de la sainte pauvreté . . .

Valleyfield est sensible aux grandes émotions communes, douleurs et joies, Valleyfield est encore une délicieuse petite famille.

Il faut vous quitter sur une vision d'avenir. Comme une barque aux flancs d'un paquebot géant, le vieux petit canal de Beauharnois sommeille auprès du grand canal de la Beauharnois Power, qui maintenant entoure Valleyfield de la ceinture magique de sa puissance. Les fées

présentes au berceau de ce géant n'ont pas tenu toutes leurs promesses . . . mais l'histoire est patiente. Beauharnois et Valleyfield forment les deux anneaux d'une même chaîne de fraternité et d'espérance. Par les barrages dans le fleuve St-Laurent, la Beauharnois a fait surgir l'espoir prochain d'un grand pont sur le fleuve, près de Valleyfield. Alors, vers notre ville, de la région de Soulanges et Vaudreuil, ce serait le cortège des voitures de fermiers, les malades vers notre hôpital, les enfants vers nos institutions, les visiteurs nombreux, la vie enfin, plus grande et plus belle, à Salaberry.

Nous vous laissons, après avoir salué Sainte-Cécile au portail de la Cathédrale, la priant de protéger le beau sourire et le regard candide de cette jeune cité contre la vague des mœurs païennes qui s'imposent d'abord parla folie des amusements, puis s'achèvent dans le sang et la haine.

"Si le Seigneur n'est pas lui-même le gardien d'une cité, dit un psaume, c'est pour rien que travaille quiconque la veut rendre prospère et seigneur."

Maintenant, amis proches ou lointains, pour vous consoler de tout mal, écoutez les accents de l'Harmonie de Valleyfield que la direction des Massot et des Agostini a fait parvenir à une gloire justement reconnue.

Une jeune fille mariée contre son gré prononce le oui si froidement que quelqu'un dit:

Le pauvre mari n'a qu'un serment de bouche . . .

Et, riposte un autre, la pauvre femme a un serrement de coeur.

La cliente. — Etes-vous bien sûr que ce lait est frais?

Le laitier. — Madame, il y a une demi-heure à peine, c'était encore de l'herbe.

SAUVE & FRERE

Assurances générales

Bureau

267, rue Victoria

Tél. 378

D. Sauvé, M.P.P. René Sauvé,
21, rue 57, rue
Montcalm Victoria
Tél. 599 Tél. 706

Valleyfield, Qué.

Un peu d'humour !!!

Ti-Pit le chetfi



Le grand concours du tir aux pigeons dimanche

Plus de 40 amateurs du tir poursuivront de leur habileté les pigeons en liberté — Les paris se font nombreux — On anticipe une grande foule au Terrain de l'Exposition

Le grand concours annuel du tir aux pigeons, organisé par M. Oscar Sicotte, aura lieu dimanche après-midi au Terrain de l'exposition de Valleyfield. Plus de 40 amateurs ont donné, à date, leurs noms pour participer à ce concours dont les prix sont de \$100.00, \$75.00, \$50.00 et \$25.00.

Les paris se font nombreux et tout laisse croire que les favoris, Pitt Brunette, Elie Gendron, Omer Leduc et Paul Gendron se livreront belle lutte d'habileté à descendre les pigeons lâchés subito praesto en liberté devant les canons menaçants des tireurs.

Ordre des tireurs. — 1, Arthur Leboeuf; 2, Hervé Gendron; 3, Omer Gobeil; 4, Oscar Sicotte; 5, Elie Gendron; 6, Emile Crépén; 7, J.-E.

Cusson; 8, Paul Gendron; 9, Roland Gendron; 10, Oscar Mercier; 11, Ovil Delisle; 12, Emile Leduc; 13, Ubald Leboeuf; 14, Delpha Sauvé; 15, Ovil Viau; 16, Hector Lalonde; 17, J.-D.-Arthur Sauvé; 18, Delvida Mercier; 19, Joseph Gobeil; 20, Romuald Thibert; 21, Paul Clermont; 22, Albondien Rochefort; 23, Mastai Brault; 24, Lucien Quevillon; 25, Albert Gendron; 26, Gontran St-Onge; 27, Sauveur Gosselin; 28, Lucien Faubert; 29, Omer Leduc; 30, Adélard Lecompte; 31, Rolland Clermont; 32, Ovil Claude; 33, Armand Deguire; 34, Hector Bougie; 35, Léo Gendron; 3, Pitt Brunette; 37, Albertus Hébert; 38, Adélard Gobeil; 39, Gaspard Crépén; 40, Paul Viau.

Les nouveaux champions du tennis de Valleyfield

MM. Jerry Philbin, Lucien Monette et Charles Codebecq pour les hommes — Mlle Marguerite Filiatrault en simple et double avec Mlle L. St-Michel pour la section féminine

Le tournoi du club de tennis des Chevaliers de Colomb de Valleyfield s'est terminé dimanche soir en présence d'une brillante assistance qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux nouveaux champions et championnes de Valleyfield.

Les finalistes se sont rencontrés dimanche soir dans des joutes plus

ou moins excitantes, mais toutes intéressantes. Immédiatement après le tournoi, les champions furent couronnés officiellement dans la grande salle des Chevaliers et les coupes furent distribuées aux différents vainqueurs.

Jerry Philbin a triomphé facilement d'Antoine Brault par le score

de 6-3 et 6-1 dans les simples masculins.

Mlle Marguerite Filiatrault a joué le plus beau match en battant Mlle Lucie Monette par le score de 4-6, 6-3 et 6-1 dans les simples féminins.

MM. Charles Codebecq et Lucien Monette ont battu MM. P.-E. Larivière et J. Tremblay par 6-2, 2-6 et 6-4 dans les doubles masculins.

Milles Marguerite Filiatrault et L. St-Michel ont triomphé de Milles Marguerite Leduc et Jeanne Roy par 6-2, 4-6 et 6-4 dans les doubles féminins.

Liste des donateurs

Liste des donateurs de prix et des gagnants:

M. Maxime Raymond — Coupe à défendre — simples garçons — Jerry Philbin.

M. Delpha Sauvé — Coupe — simples garçons — Jerry Philbin.

Pharmacie Laroche — Etui avec broches — simples garçons — Jerry Philbin.

P.-J. Brodeur — Coupe à défendre — simples filles — Marg. Filiatrault.

P.-J. Brodeur — Coupe — simples filles — Marg. Filiatrault.

Mlle Langevin, A. — Epingles et clips — simples filles — Marg. Filiatrault.

L.-P. Godbout — Coupe — simples juniors — Jean Malouin.

La Cie Dion — Coupe à défendre — doubles garçons — C. Codebecq et L. Monette.

Paul Chatel — Souliers tennis — doubles garçons — C. Codebecq.

Dr E. St-Onge — Bouteille lotion — doubles garçons — Lucien Monette.

Crédit Anglo-Français (G. Bélanger) Coupe à défendre — doubles filles — L. St. Michel et M. Filiatrault.

P. Billette — Paire de gants — doubles filles — Lise St. Michel.

Mlle F. Bariteau — Paire de bas — doubles filles — M. Filiatrault.

Garage Sicotte — Etui à raquette — fin. perdant g.s. — Antoine Brault.

L.-P. Godbout — Vase à fleurs — fin. perdant f.s. — Lucie Monette.

Pharm. Gauthier — Cendrier — fin. perdant d.g. — P.-E. Larivière.

Chs. Cadieux — Set à thé — fin. perdant d.g. — J. Tremblay.

Maison O. Gauthier — Souliers tennis — fin. perdant d.f. — Jeanne Roy.

Pharm. Perron — Support robes — fin. perdant d.f. — Marg. Leduc.

Maison Lafrance — Caisse de Kik — fin. perdant j.s. — Yvan Laberge.

Dr O.-E. Caza — Etui à cig. briquet — org. du tournoi — Ph. Malouin.

Albert Leblanc — Support à cravates — org. du tournoi — Magloire Léger.

R. Théorêt — Balles de tennis — vendeurs tag day — Junior Perry, Marc Toupin, Maurice Lalonde et Bernard Cadieux.

Gustave Marchand — Cendrier — gardien tennis — Japhet Houle.

Théo. Laniel — Appui-livres — jeunes filles qui ont fourni gâteaux — H. St. Michel.

Carnet Social

M. et Mme Paul Tassé de Montréal, de passage mardi soir chez M. et Mme Gontran Saintonge.

M. et Mme Gérard Bélanger visitaient, dimanche dernier, l'hôtel de la Pointe Bleue au domaine d'Estrel du Baron d'Empain à Ste-Marguerite du Lac Masson.

Mmes Emile St-Onge, L.-P. Godbout et Mlle Marguerite, de passage à Montréal, jeudi dernier.

Mlle Estelle Doucet passe quelques jours chez des amis à Melocheville.

M. et Mme P.-J. Brodeur et leur famille, de retour de leur résidence d'été de Hungry Bay.

M. et Mme Joseph Ostiguy sont rentrés à Valleyfield après avoir passé l'été à leur résidence de Port Lewis.

Milles Irène, Bernadette et Lucille Pelchat, Rosalia Duquette ainsi que MM. Salluste et Edgar Pelchat sont de retour d'un voyage à Québec et Montmagny.

Soeur Marie de Fourvière et Soeur Camilla de Winnipeg ont visité leurs parents à Valleyfield.

Mlle Marie-Rose Joannette de retour d'un voyage à Winnipeg.

M. et Mme Léopold Cadieux ainsi que M. et Mme Edmond Brunet ont visité récemment Québec et Ste-Anne de Beauré.

Mlle Lorette Homier de Montréal était l'hôte de Mlle Rita Legault de Valleyfield Nord.

Milles Léona et Juliette Lorain recevaient samedi dernier à l'heure du thé Milles Laurette et Edna Homier de Montréal, Rita et Juliette Legault de Valleyfield Nord.

Mlle Jeannine Gendron, fille de M. et Mme Paul Gendron, recevait à l'occasion de son cinquième anni-

versaire de naissance, mercredi après-midi. Etaient présentes: Milles Suzanne Gendron, Hélène, Gisèle et Rollande Plante, Marguerite Lynch, Colette Beauchamp, Rachel Lamothe.

Mme Oscar Lapointe d'Outremont a passé quelques jours à la Baie, chez son fils, M. L. Lapointe.

Mlle Jeannette Marchand est actuellement à Grand'Mère, l'hôte de Mme E. Bédard.

Docteur et Mme J.-P.-A. Prigent, M. et Mme J.-L. Charbonneau de Valleyfield étaient en visite à la résidence d'été de M. et Mme J.-N. Charbonneau, dimanche dernier.

Milles Marguerite Brodeur, Claire Laplante et Hélène Brunet font un séjour à Beaufort.

M. et Mme Joseph Chevalier, Milles Hélène et Virginia Chevalier de Détroit étaient de passage chez Mme Hercule Marchand, ces jours derniers.

Mlle Françoise Clermont est à St-Timothée pour quelques jours, l'invitée de Mlle Patricia Sullivan.

Milles Poisy, Cécile Hainault, Gilberte Pilon et M. Lucien Hainault de Montréal, de passage, jeudi, chez M. et Mme Charles Paré.

M. Armand Larin et sa famille ont rendu visite à M. J.-N. Charbonneau, mercredi dernier, à Chambly-Bassin.

Mme J.-M. Lafleur a passé la fin de semaine à St-Zotique avec ses enfants, chez Mme Duckett.

Mlle Aline Lauzon est à Montréal pour quelques semaines.

(suite à la page 6)



"Tu comprends l'idée? Nous n'aurons plus à courir pour Henri pendant la nuit!" Amusantje, Amsterdam.

La première formation est décisive!

N'hésitez pas à confier

VOS TOUT-PETITS

AU

"NID DES FAUVETTES"

Classe enfantine bilingue dirigée par

MLLE CECILE CHARBONNEAU

Ouverture des cours

Mardi, le 7 septembre

55, rue Jacques-Cartier

Tél. 471

Valleyfield

Hemmingford

Funérailles

Le 29 août, eurent lieu les funérailles de M. Jos. Bouley, ancien sacristain de la paroisse. M. Bouley est mort à l'âge de 82 ans après 5 mois de maladie. Il laisse dans le deuil son épouse, Mme Jos. Bouley; une fille, Loretta, et un fils, Alphonse.

Le service fut chanté par M. le curé J.-A. David. M. le curé Boissonneault de Ste-Agnès était au chœur. Les porteurs étaient MM. Francis Bourdeau, W. Patenaude, Edouard Perras et Etienne Ménard.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

M. J. Rhéaume et son fils Fernand de Montréal, ont passé une semaine chez M. Wilfrid Lussier.

Mlle Marthe Morin, institutrice à Val d'Or, est en visite chez ses amies.

M. et Mme Alda Laplante, M.

Henri Laplante, M. et Mme Armand Laplante et M. Pierre Laplante de Montréal, chez M. et Mme O. Pierre, dimanche dernier.

Mlle Marthe Lalonde et M. Gérard Lamarche de Ste-Anne de Bellevue, chez M. D.-T. Benoit, invités de Mlle Marie-Paule Benoit.

Milles Juliette et Gertrude Laurin, Yvette Ménard, MM. Paul Brunet, Albert Lefebvre de Montréal et M. Rolland Ménard de Hemmingford, visitèrent Plattsburg et Ausable Chasm, dimanche dernier.

Mme Adrienne Lauzon de Montréal et ses fillettes Giseline, Madeleine et Louise, M. et Mme Alexandre Chapparon de St-Claude chez M. Olivier Hébert, dimanche dernier.

M. et Mme F. Patenaude, M. Ben. Berthiaume, M. et Mme Ernest Perron, Milles Blanche Ménard et Georgette Perron à Malone, dans le courant de la semaine dernière.

Harmonie du soir

Voici venir les temps où vibrant sur sa tige,
Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir;
Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir,
Valse mélancolique et langoureux vertige

Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir,
Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige,
Valse mélancolique et langoureux vertige!
Le ciel est triste et beau comme un grand reposoir.

Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige,
Un cœur tendre qui hait le néant vaste et noir!
Le ciel est triste et beau comme un grand reposoir,
Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige...

Un cœur tendre qui fuit le néant vaste et noir,
Du passé lumineux recueille tout vestige!
Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige...
Ton souvenir en moi luit comme un ostensor!

Charles BAUDELAIRE.

Exposition de Ste-Martine

Le 24 août, eut lieu l'Exposition des Fermières de Ste-Martine au collège d'Agriculture. Ce fut un succès complet et tous ont emporté un bon souvenir de cette fête. Les légumes et les fleurs furent jugés par MM. Ampleman et Lagacé, agronomes, tandis que les articles domestiques et culinaires étaient sous la direction de Mlle Pauline Desjardins, du Service de l'Economie Domestique de Québec.

Il y eut un grand nombre d'entrées et d'exhibits, les costumes de laines furent fort appréciés ainsi que les pièces tissées au métier, tricots de laine domestique, couvrepied piqué, tapis tressé et crocheté, ouvrage de fantaisie. De nombreux prix ont été distribués aux gagnants.

Le Cercle des Fermières de Ste-Martine avait l'honneur de recevoir, ce jour-là, un groupe de dames appartenant au Cercle des Fermières des Cantons de Québec. Elles ont profité de leur passage à Ste-Martine pour visiter l'Exposition des Fermières. Elles furent également reçues chez Mme O. Lemieux, présidente du Cercle des Fermières de Ste-Martine, chez M. le directeur du collège, ainsi qu'à l'Ecole Ménagère des SS. des SS. NN. de Jésus et Marie.

Après quelques heures de repos, elles retournèrent dans leur ville, emportant un bon souvenir de leur court séjour à Ste-Martine.

En cette agréable journée du 29 août, M. Raoul et Mme Ovide Lemieux et Reine-Aimée Lemieux conduisaient à l'Île Perrot, M. et Mme Donat Doré et leurs enfants Marg.-Marie, Jeanne d'Arc et Rémi-Donat, où ils visitèrent la famille de M. Armand Leduc.

Dans l'après-midi, M. Alcide Leduc, Milles Marg.-Marie et Jeanne d'Arc Doré, Lucie, Madeleine et Ga-

Funérailles de Mme Vve Louis Hainault

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Vve Louis Hainault, née Flavie Branchaud, décédée à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à l'âge de 96 ans et 9 mois. Elle était la fille de feu François Branchaud, autrefois entrepreneur-maçon de Beauharnois.

Précédée des Dames de Ste-Anne, dont six porteuses: Mmes Joseph Hainault, Alzire Hainault, Aimé Hainault, Oscar Hainault, H. Poirier, Isidore Tessier. Porteurs: Joseph Hainault, Alzire Hainault, Aimé Hainault, Arthur Hainault, Delphis Cousineau et Isidore Tessier.

Le convoi funèbre est parti des Salons Mortuaires Larin pour se rendre à la Cathédrale.

La levée du corps fut faite par l'abbé Grondin qui chanta aussi le service, assisté des abbés Jeannotte et Leboeuf; dans le chœur, l'abbé

Dominique Julien, de Bellevue; dans l'assistance: entr'autres, les Rév. Soeurs Marie de l'Incarnation (Léa Santoire), Marie-Damasina (Béatrice Delisle) et Marie-François Isidore (Yvonne Delisle); les RR. SS. de l'Asile de la Providence et leurs élèves.

La défunte laisse dans le deuil son fils unique, Louis-S., employé civil, bureau d'enregistrement de Montréal; sa bru, Mme L.-S. Hainault; 3 petites-filles, Mmes Hector Leblanc (Adrienne Hainault), Mme Roméo Montpetit (Clairette Hainault), Mlle Jeanne Hainault; trois petits-fils, Gaston, Rodolphe et Raymond Hainault.

La défunte faisait partie des Dames de Ste-Anne, des Dames de la Charité et de l'Union de Prières.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie.

bielle Leduc, Thérèse Robillard, allèrent à Ste-Anne de Bellevue.

Tous se séparèrent à une heure fort avancée et revinrent à Ste-Martine, emportant un souvenir ineffaçable de leur voyage.

Va et vient

Dimanche, le R. P. Bédard, Père Blanc, missionnaire d'Afrique, était de passage à Ste-Martine. Il fit un sermon sur les missions et recueillit après les messes les offrandes qu'on eut la bonté de lui donner pour ses noirs.

M. et Mme Armand Quevillon de Québec ont passé une semaine à

Ste-Martine, chez Mme J. Hébert.

M. Honorius Blais de la Gaspésie passe quinze jours avec son père, M. Xavier Blais chez M. Courte.

Mlle Blanche Picard fait ses débuts comme garde-malade à l'hôpital Notre-Dame le 31 août.

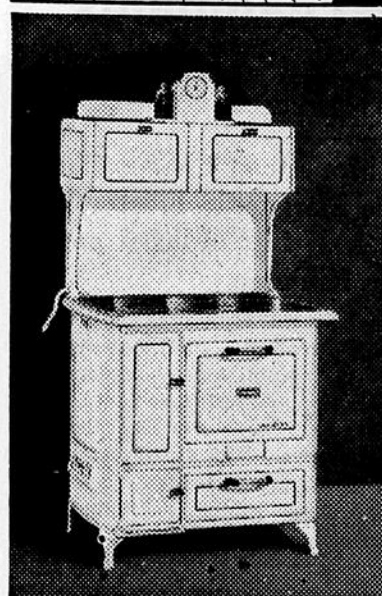
Décès

A Ste-Martine, le 29 août 1937, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Elzéar Primeau, née Aurore Primeau. Les funérailles eurent lieu mercredi, le 31 août.

Il vaut mieux lire dix passants que cent volumes.—XXX.



Faites Valoir
Votre Habilité
de
Cuisinière



NORMANDIE No 646 (illustré avec réchaud, compte-minutes et nécessaire pour condiments). Entièrement recouvert, à l'extérieur et à l'intérieur, d'émail porcelaine à l'épreuve de la rouille appliqué sur fer Amco de qualité supérieure. A une surface de chauffe en acier oxydé (poli si on le désire), un foyer profond, une grille à double position pour le charbon et le bois et un réchaud sous le four.

Constatez par vous-même les nombreuses et remarquables caractéristiques du Poêle de Cuisine *Normandie* qui vous épargnent du temps et des ennuis. Voyez-en le brillant fini émail, aussi facile à nettoyer que de la porcelaine.

Mais ce qui vous étonnera le plus, c'est qu'avec un *Normandie*, la cuisson donne réellement de meilleurs résultats. Les améliorations qu'il offre sur tous les systèmes de carneaux lui font conserver la chaleur du four absolument ÉGALE et CONSTANTE... et cette ventilation parfaite signifie que les échecs de cuisson sont impossibles; que les rôtis sont toujours tendres et juteux.

Faites valoir votre habileté de cuisinière. **ACHETEZ** un

"NORMANDIE"
Éprouvé dans la Cuisine



Fabriqués dans la province de Québec par
THE GURNEY FOUNDRY COMPANY LIMITED,
MONTRÉAL, (SAINT-LAURENT), P.Q.

COMPAGNIE
LEGARÉ
LIMITÉE

Seuls distributeurs du poêle "Normandie" à Valleyfield

La Compagnie d'Assurance sur la vie

Canada Life

exprime sa confiance dans
la Province de Québec

La Compagnie fait affaires dans la Province de Québec depuis bien des années. Les réserves requises afin de faire face à ses obligations envers ses détenteurs de polices de Québec, au 31 décembre 1936, se chiffraient à \$17,000,000.

Justifiée par sa confiance dans la Province de Québec, la Compagnie y avait placé à cette date des capitaux beaucoup plus élevés que cette somme. En effet, ses placements, répartis en diverses hypothèques, obligations, débetures et autres titres provenant de la Province de Québec, se chiffraient alors à \$29,000,000.

Ceci ne tient nullement compte des gros placements en obligations du Dominion du Canada et celles garanties par le Dominion, faits par la Compagnie pour les détenteurs de polices de Québec. (La Compagnie estime que sur ces obligations plus de \$8,000,000 représentaient du capital placé au nom de ses détenteurs de polices de la Province de Québec.)

Au service des Canadiens depuis 90 ans
1847 - 1937

Gérants de Succursales

QUÉBEC—Maurice de Goumois MONTRÉAL—V. R. F. Macdonald
Financier Bldg., Côte de la Montagne Édifice Canada Life, 275, rue St-Jacques
ST-JEAN—Georges Girard SHERBROOKE—H. A. Peabody
33, rue St-Jacques Angle des rues Wellington et King

CAMILLE DOUCET, représentant, VALLEYFIELD
R. E. COGLAND, représentant, HUNTINGDON

Carnet Social

(Suite de la page 5)

Mlle Helen Wood de Malone était l'hôte de ses cousines, Milles Lefebvre, durant quelques jours.

Mme Théodore Bélanger, M. et Mme Raphaël Bélanger, M. Joseph Lafleur, Milles Noëlla Lafleur et Rachel Bélanger étaient en visite chez M. et Mme J.-N. Charbonneau, vendredi dernier à Chambly-Bassin.

Mlle Aimée Bergevin passe quelques jours à Pointe-Claire, l'invitée de Mme Paul Des Jordy.

Milles Marcelle et Anne-Marie Billette, Marguerite et Marie-Berthe Tremblay, M. Paul Viau, font un voyage de quelques jours à Toronto.

Mlle Cécile Charbonneau est de retour à Valleyfield après une absence de deux mois.

M. Joseph Lafleur, Milles Lafleur et M. J.-M. Lafleur, assistaient au spectacle de l'aviation à St-Hubert, samedi après-midi.

M. Albertus Charlebois est retourné à Baltimore après avoir passé une dizaine de jours chez ses parents, M. et Mme Eustache Charlebois.

M. l'avocat L. Lapointe de Montréal et Mme Lapointe, en villégiature à la Baie depuis quelques semaines, sont retournés à Montréal dimanche soir avec leur famille.

Mlle Jeanne LaRocque d'Outremont, était l'invitée de Mlle Cécile Charbonneau en fin de semaine.

M. Joseph Lafleur, Milles Lafleur, Simone et Jeanne Laplante, de passage à Rigaud, dimanche.

Mlle Lucienne Lauzon est de retour du Lac L'Achigan, où elle était l'invitée de sa tante, Mme Rozand.

M. et Mme Rodolphe Folsy de Montréal et leurs enfants, ont passé la semaine chez M. et Mme Lionel Levac.

M. et Mme Louis Loiseleur, Mlle Irène Loiseleur, étaient à Montréal, dimanche.

• NOTRE COURRIER •

St-Urbain

Ces jours derniers, Mlles Trépanier recevaient à un "shower" de verres pour Mme Annette Doré à l'occasion de son mariage avec M. Oscar Mallette. Au nombre des invitées on mentionne: Mme A. Goyette, Mme A. Poupard, Mme Vary, Mme A. Mallette, Mme Charlebois, Mme Deschamps, Mme Lavigne, Mlles R. Hébert, J. et L. Denault, A. Larocque, B. Barré, Mlles Poupard, Corinne, G. et M. Doré, Mlle M.-R. Payant, M. Mallette, Mlles L. et C. Demers, M. B. Sabourin, Mlles G. et J. Ste-Marie, M. et A. Doré, M. Vernet, E. Laplante, M. et A. Foisy, J. Beaudin, M. Ménard, M. Gervais et autres.

Mondanités

Mlle Edwidge Trépanier, de retour de voyage après avoir visité la Gaspésie, revenue par les côtes du Maine et séjournée à Old Orchard.

M. Marcel Toupin passe quelque temps chez M. Zénophile Ste-Marie. Mlles Denault de Beauharnois, en fin de semaine chez Mlle Simonne Goyette.

Mlle Laurence Demers passe quelques jours à St-Urbain chez des amies.

Mlle Suzanne Hébert de Montréal, l'invitée de sa tante, Mme A. Trépanier.

Mme Laplante de St-Jean-Chrysostôme, à St-Urbain chez ses filles.

Mlle Jeanneau de Howick chez Mlles Gaby et Georgette Jodoin.

Mlle Clara Barrette de retour

d'une quinzaine à Malone, chez une amie.

M. et Mme Deschamps de passage chez Mlle G. Trépanier.

M. et Mme Arelle de Montréal, chez M. et Mme J. Rose.

M. et Mme A. Beaulieu, Mlle Sambault, à un "garden-party" à Châteauguay, chez des amis.

Mariage

On annonce le mariage de Mlle Marguerite Marcil, fille de M. et Mme Barthélemy Marcil, avec M. François Laberge de Châteauguay. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à St-Urbain, le 4 septembre.

Mallette-Doré. — Ces jours derniers fut célébré le mariage de Mlle Annette Doré, fille de M. et Mme Philorum Doré et de M. Oscar Mallette, fils de M. et Mme A. Mallette de St-Urbain. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église de St-Urbain par M. le curé Séguin. La mariée, accompagnée de son père portait une robe de crêpe pêche, un chapeau et des souliers bleu pâle, un bouquet de roses talisman. Pendant la messe, Mlles Jeannine Ste-Marie, Gilberte Trépanier, M. B. Sabourin ont chanté. Mlle M.-R. Faucher touchait l'orgue. Il y eut réception chez M. Philorum Doré. Les nouveaux époux sont partis pour la Malbaie. Pour voyager, Mme Mallette portait un ensemble bleu-marine, accessoires de même ton, et une parure de renard argenté.

La Mode



Les nouvelles robes d'automne sont des plus jolies et pratiques si l'on peut en juger par la photo ci-dessus. Elles tombent en ligne droite et égale. Elles sont fabriquées de matériaux les plus variés et peuvent être portées en n'importe quelle circonstance tout en donnant à celle qui la revêt une apparence des plus distinguées.

St-Timothée

Mondanités

M. et Mme Léopold Bombardier et le docteur J.-P. Bombardier ont visité Buffalo, Toronto et Niagara Falls.

M. Robert Pilon, employé de la Banque Canadienne de Ste-Martine, en vacances dans sa famille.

Mlle Gilberte Dorais passe une semaine à St-Donat, l'invitée de Mlles Beauchamp.

Mlle Lucie Dandurand, de passage à St-Timothée, en fin de semaine.

Tournoi de tennis

Dimanche, un tournoi de tennis fut disputé entre Beauharnois et Saint-Timothée.

Double pour filles. — Beauharnois: Mlle Marchand, Mlle Cartier; 6; St-Timothée: Ida Julien, Lucille Julien, 1.

Double pour hommes. — Beauharnois: René Leduc, Roland Gagnier, 2; St-Tim.: A. Normandeau, M. Julien, 6.

Beauharnois: M. Marchand, M. Gagnier, 6; St-Tim.: E. Rochefort, B. Bernier, 0.

Beauh.: M. Renaud, E. Thibert, 3; St-Tim.: W. Sullivan, N. Morse, 6.

Beauh.: M. Gagnier, M. Marchand, 6; St-Tim.: R. Bayard, M. Julien, 0.

Simple pour hommes. — Beauh.: E. Thibert, 1; St-Tim.: B. Bernier, 6. Beauh.: M. Marchand, 4; St-Tim.: R. Bayard, 6. Beauh.: W. Renaud, 1; St-Tim.: W. Sullivan, 6.

Le professeur—Deux cochers partent du même point. Le premier a cent dix-huit mètres d'avance sur le second, mais le second fait à la minute sept mètres vingt-cinq de plus que le premier. Où se rencontreront-ils?

Chez le marchand de vin, monsieur.

St-Louis-de-Gonzague

Mariage

On annonce le mariage de Mlle Eugénie Brisson, fille de M. et Mme Adrien Brisson décédés, à M. Wilfrid Lacoste, fils de M. Alphonse Lacoste et de Mme Lacoste, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église paroissiale de St-Louis de Gonzague.

Déplacements

M. et Mme J. Lefebvre de Ste-Thérèse étaient de passage ici en fin de semaine à l'occasion du mariage Brault-Maheu.

Samedi, à 9h. 30, avait lieu en l'église paroissiale de St-Louis, le mariage de Mlle Germaine Brault, fille de M. Zénon Brault et de Mme

Brault, décédée, à M. Loré Maheu, fils de M. et Mme Jos. Maheu, décédés. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé T. Préville, curé. La mariée portait un ensemble de taffetas bleu marine et un grand feutre de même nuance. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par M. Louis Laberge, Mlles Laurette Bougie, Laurette Boyer et quelques demoiselles de la paroisse. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux partirent pour un voyage sur bateau à Québec. La mariée portait alors une robe de laine rose et des accessoires bruns et un manteau.

Ste-Clothilde

La rentrée dans toutes les classes de notre paroisse s'est faite le 30 août.

M. Antoine Tremblay était de passage chez des parents ici, ces jours derniers.

Mlle Jeanne Coallier de Montréal, en visite chez son père, M. Alphonse Coallier.

M. Rosario Ouimet ainsi que son frère Domina, en visite chez M. William Guay.

M. Artèle Bertrand ainsi que son épouse et ses enfants, en visite chez

des parents, ces jours derniers.

M. Adélard Marcil, Mme Phyllis Primeau, ainsi que sa fille Rhéa, ont passé quelques jours à Montréal.

M. Théodule Tremblay ainsi que M. Walter Gaucher ont passé la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Joseph Clairmont et leurs deux enfants d'Adams, Mass., en visite chez des parents.

M. et Mme Théophile Parent de St-Chrysostôme, étaient de passage chez M. Antoine Tremblay, ces jours derniers.

Coteau-du-Lac

A Coteau du Lac, le 27 août, est décédée Mme F.-X. Lacombe, née Clémentine Thauvette. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, 6 enfants: Abert, Adélard et Jean-Marie de Montréal; deux filles, Mme J. Daoust née Dorilla de Montréal, Mme René Deguire née Thérèse de Coteau du Lac. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

Mme Ernest Méthot est de retour d'un voyage à Amos, Abitibi.

L'ouverture des classes à l'Académie Wilson s'est faite lundi le 27 août. Cette école compte un grand nombre d'élèves cette année.

Le couvent de la Providence ouvrira ses portes le jeudi, 2 septembre. Tout présage qu'il y aura cette année un bon nombre d'élèves.

Le 1 août, eut lieu en l'église de

Dorion, Vaudreuil, le mariage de M. Victor Langevin de Coteau du Lac à Mlle Simonne Léger de Vaudreuil Station. Les mariés étaient ravisants dans leurs costumes blancs. Les invités étaient au nombre de plus de 300. Les messieurs portaient l'uniforme, pantalons blancs et gilets bleus. Le tout offrait le plus joli coup d'oeil. Après la messe il y eut réception à la "Vaudreuil Inn". Après s'être amusés quelques heures les mariés partirent pour un voyage aux Etats-Unis où ils visitèrent plusieurs villes et stationnèrent quelques jours à Indian Orchard. L'heureux couple est maintenant de retour à Coteau du

Lac. Nous leur souhaitons bonheur et prospérité.

AVIS IMPORTANT

de la

Valleyfield Canning Co. Ltd

Tomates à \$12.00 la tonne

Nous informons nos fournisseurs de tomates que nous paierons dorénavant

\$12.00

la tonne livrées à la manufacture

Nous vous fournirons toutes les boîtes dont vous aurez besoin pour le transport de vos produits à la conserverie.

La Cie de Conserves de Valleyfield

J. Gérard Bélanger
secrétaire-trésorier.



avec la
TOITURE D'ACIER STATITE
MARQUES "COUNCIL
STANDARD" et "SUPERIOR"

Ne vous exposez pas aux dégâts que peut causer une couverture qui coule. Couvrez à neuf sans tarder avec la Toiture d'Acier STATITE, et vos bâtisses se trouveront par le fait même protégées contre les intempéries et les risques d'incendie. Une toiture métallique est plus économique parce qu'elle est permanente et ne requiert pas de continuels réparations. La Toiture STATITE avec côte transversale à l'épreuve du gonflement, se pose aisément et repose bien à plat. Absolument imperméable. En vente partout par les agents.



**3 ans pour payer
sous le Plan
d'Améliorations
aux Habitations**

En vertu du Plan d'Améliorations aux Habitations, les cultivateurs peuvent emprunter de l'argent des banques, à conditions faciles, pour défrayer le coût des réparations ou améliorations à leurs bâtisses. Les prêts sont remboursés par versements mensuels réguliers, échelonnés sur une période de 3 ans (ou de 5 ans si le prêt s'élève à plus de \$1000.00). Consultez votre gérant de banque; il vous fournira tous les renseignements.



Eastern Steel Products

Limited
1335, ave. Delorimier
MONTREAL, Qué.

Latte métallique économique à double maille

Pour le posage du stuc à l'extérieur ou des enduits à l'intérieur. Empêche les fissures et protège contre les dangers d'incendie. Economique et très durable.

Moulure d'angle à double maille — Galvanisée

Une moulure métallique galvanisée d'un type nouveau, à l'usage des plâtriers, pour la protection des coins extérieurs.

Moulure d'angle ordinaire

Pour la protection des enduits dans les coins ou en tout endroit protubérant sur les murs et les plafonds.

STATITE

Clous "Led-Hed" Statite
Un clou d'un type à vis qui tient fermement en place et bouche hermétiquement.

**POSTEZ
CE
COUPON**

EASTERN STEEL PRODUCTS LIMITED,
1335, ave. Delorimier, Montréal

Veuillez m'envoyer des brochures descriptives

Je { construis } une grange ☐ une maison ☐
 { répare }
Nom.....

Adresse.....

L'assemblée du conseil Du hockey Senior à Valleyfield

Au cours de l'assemblée d'hier soir, la discussion s'engage sur le système des égouts de la ville — Les vendeurs de charbon se partagent la vente — \$50.00 sont votés à l'Harmonie de Valleyfield — M. l'échevin Monette est élu Pro-Maire

Sous la présidence de Son Honneur le Maire P. Millette, entouré de corps échevinal au complet, l'assemblée d'hier soir n'a amené aucune grande discussion, si ce n'est celle de la refection du système des égouts de la rue Jacques-Cartier, dans sa section sud.

Un rapport fourni par le Docteur A. Déguire indique qu'il y a plusieurs caves dont l'état enfrait les règles de l'hygiène par suite du système d'égouts défectueux, ne suffisant pas au charroirage des détrit.

L'échevin A. Larin a fait alors remarquer que les caves mentionnées dans le rapport du Docteur Déguire sont dans un état pitoyable et que lui-même s'en plaindrait s'il subissait les mêmes dommages. "Franchement, dit-il, il faut que l'on fasse quelque chose. Faites des suggestions, donnez-nous des plans, empruntons s'il le faut mais cette situation doit être corrigée."

La question étant discutée à son mérite, le docteur Laroche fait alors remarquer que l'égout de la rue Victoria suffit à peine à son charroirage. Il ne faudrait donc pas le surcharger pour aggraver une situation, empirer le sort des uns pour avantager les autres. Le système de pompage pour l'égout de la rue Victoria coûterait \$12,500. Mais cette amélioration est-elle susceptible de corriger en même temps celle de la rue Jacques-Cartier.

L'ingénieur de la Cité, M. Raphaël Bélanger, explique que la construction d'un nouveau système d'égout sur la rue Victoria coûterait \$100,000. L'échevin Cholette affirme qu'il faudra tôt ou tard faire des réparations ou reconstruire le système d'égouts en le divisant en deux branches distinctes. La paroisse Ste-Cécile et le Chemin Laroche accuse des progrès constants et il faudra, avant longtemps leur donner le même service qu'au centre de la ville ou ailleurs.

Que l'on fasse alors un estimé, que l'on établisse les prix des différents plans que l'ingénieur peut nous soumettre.

La question sera débattue devant le conseil, la Chambre de Commerce et la ligue des Propriétaires.

QUESTIONS DIVERSES

L'ingénieur fournit un rapport du coût probable des réparations sur les rues Bélanger et Préfontaine. Sur celle-ci, la rue sera réparée tandis qu'un système d'égout serait installé sur la rue Bélanger.

La demande d'octroi de M. Oliva Chevrier pour son établissement sur une terre de colon est rejetée puisque l'objection du plan Rogers, à savoir que la ville bénéficie des argents du secours direct, n'est plus vraie par suite de l'abandon des dits secours depuis le 2 août.

Le rapport de l'examen de l'eau est favorable, à l'exception de la journée du 11 août. Le compte de la police se chiffrait à \$268.70.

La conduite d'eau demandée par la Valleyfield Coated Paper Mills coûterait à la ville la somme de \$1600. La question est renvoyée aux finances.

La ville paiera la somme de \$6.65 à M. Mendoza Leduc pour des dommages subis à son camion alors qu'il le brisa dans une excavation de la rue. L'échevin Larin, secondé par l'échevin Touchette a proposé que tout employé municipal, quel qu'il soit, pose un drapeau rouge à l'endroit dangereux remarqué lors d'une course.

Le rapport pour le développement électrique de deux unités de 600 chevaux-vapeurs sera étudiée par conseil, la chambre de commerce et la ligue des propriétaires. Cette assemblée aura lieu le 14 septembre.

La ville de St-Lambert remercie le Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield pour sa collaboration au comité de la rive sud, concernant le péage sur les ponts.

Les soumissionnaires pour la vente du charbon à la ville furent MM. Cadieux, Dion, Leblanc, Léger et Besner. Les soumissions accusaient toutes des prix semblables.

L'échevin Miron secondé par l'échevin Touchette propose M. Leblanc pour la vente du charbon à la Station de Police no 2 pour 15 tonnes de charbon à \$14.50.

L'échevin Mallette propose secondé par l'échevin Gauthier que le charbon de l'hôtel de Ville soit acheté de la maison Dion au taux de \$11.50 la tonne.

L'échevin Cholette secondé par l'échevin Miron propose que M. Victor Léger fournisse à l'aqueduc les 30 tonnes de charbon à \$14.50 la tonne.

NE PAS CONFONDRE

M. Armand Larin, échevin et entrepreneur de pompes funèbres et son frère, M. Roméo Larin de Valleyfield, n'ont rien de commun avec les individus de même nom qui ont comparu devant la Cour du Recorder, comme Témoins de Jéhovah, pour avoir enfreint les règlements municipaux et sous l'accusation de libelle diffamatoire.

Les représentants

La compagnie a nommé les représentants suivants pour la représenter dans ce comité: M. F. R. Daniels, gérant des ateliers, de la Dominion Textile Company; H. D. Robert, gérant des ateliers, de la Dominion Textile; W. G. E. Aird, gérant général de la Montreal Cotton Ltd.; J. W. Yaxley, gérant de la Drummondville Cotton, Ltd.

Des développements intéressants sont attendus pour l'installation de la glace artificielle dans l'Aréna

La ligue provinciale de hockey est appelée à devenir la plus importante de notre province. Aussi a-t-elle reçue le grade Senior de la Q.A.H.A. vendredi soir dernier lors d'une assemblée tenue sous la présidence de M. Arthur Lapierre de la Q.A.H.A. Cette excellente décision a été rendue au Président Horace Boivin après une longue assemblée.

Trois conditions ont été requises: que les clubs de la ligue Provinciale n'entreprendraient pas de "raids" chez les clubs seniors; que la ligue Provinciale n'aura jamais des clubs de Montréal ou de Québec; que chaque club de la ligue Provinciale aura son club junior. Nous croyons que ces conditions sont justes et raisonnables. La dernière aidera particulièrement au développement du hockey dans notre province. Félicitations, MM. Lapierre et Boivin pour votre excellent travail dans cette Union. La ligue seniore de Québec (anciennement le Groupe Senior) opérera à sept clubs: As de Québec, Royals, Sénateurs d'Ottawa, Canadien, Verdun, McGill et Victoria. La ligue Provinciale alignera les clubs St-Jérôme, Valleyfield, Granby, Sherbrooke, Drummondville, St-Hyacinthe et Joliette. Cette dernière ville n'a pas encore accepté. Des patinoires à glace artificielle seront installées à Sherbrooke, à St-Hyacinthe et probablement à Joliette. St-Hyacinthe aura un nouvel aréna.

La ligue senior Provinciale a élu les officiers suivants: P. Horace Boivin, de Granby, président; Ulysse Paquin, Montréal, vice-président; docteur Caza, Valleyfield, 2e vice-président; Paul LaHaye, St-Jérôme, 3e vice-président; Ernest Comte, de Montréal, secrétaire-trésorier.

Pour Valleyfield, l'organisation travaille activement à la recherche de bons joueurs qui donneront une équipe de première grandeur à notre ville.

L'installation de la glace artificielle est un autre problème à résoudre et que les officiers poursuivent sans relâche. Des développements intéressants sont attendus.

Vendredi dernier, MM. Léo-Georges, Emile et le docteur D. Peron ainsi que M. Romuald Théoré se rendaient à Ottawa pour rencontrer les meilleurs joueurs amateurs de la Capitale.

Le Windsor est champion

Le club Windsor a remporté le championnat de balle-molle de Valleyfield en triomphant du club Laval dans une série de deux dans trois, jouée au Terrain Leduc.

La dernière joute fut jouée, mardi soir, en présence de mille personnes qui n'ont pas manqué d'applaudir les lanceurs Trépanier et Benoit, et huer les arbitres, qui ont affiché une bien piètre tenue.

Aucun point ne fut compté à la première manche. Le Laval prit l'avantage à la deuxième en scotant deux points tandis que le Windsor se contentait d'un. Le Windsor rattrapa le terrain en enregistrant trois points et le Laval un seul.

Le Club Windsor a remporté les coupes de la Ligue de la Cité et a paradé dans les rues pour manifester sa joie.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

Trois fermes, une de 90 arpents, deux de 65 arpents avec bâtisses. A vendre aussi 50 arpents de foin. S'adresser à Isaïe Lauzon, Troisième rang, Ormstown.

A VENDRE

Poêle à l'huile "Perfection," avec fourneau, en parfaite condition. Bon marché. S'adresser à 95, rue St-Laurent, Valleyfield.

A VENDRE OU A ECHANGER

Motocyclette Indian, 4 cylindres, modèle 1930, pneus neufs, magneto, licence 1937, vendrait ou échangerait pour auto usagé. S'adresser à 6, rue Ellice, Valleyfield.

A LOUER

Beau grand bureau, site idéal, près de l'Hôtel de Ville. S'adresser à 46 rue Ste-Cécile, Tél. 181, Caisier postal 138, Valleyfield.

FERME A VENDRE

Ferme située à trois milles de Huntingdon. 180 acres de terre dont 160 actuellement en culture. Bois sur la ferme. Grande grange très convenable pour expédier le lait à Montréal. Maison de pierre de grandeur moyenne. Eau courante aux deux extrémités de la ferme. Voisin de la gare, du bureau de poste et de l'école. S'adresser à L. Baillargeon, N.P., Huntingdon.

Prix du marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 30 août, 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS. — 190 à 230 lbs., \$10; Prime, \$1; bacon, 180 à 230 lbs, \$10; bouchers, 10 à 240 lbs., \$9.50; légers, 120 à 10 lbs, \$8.25; lourds, 240 à 270 lbs, \$9.50; extra lourd, 270 lbs. et plus, \$9; truies, \$ à \$7.25.

VEAUX DE LAIT. — Choix, \$8.50 à \$9; bon, \$8 à \$8.50; moyen, \$7 à \$7.50; commun, \$5.50 à \$6.50.

VEAUX DE CHAMP. — Bon, \$4 à \$4.50; moyen, \$3.50 à \$4; commun, \$3 à \$3.50.

AGNEAUX DU PRINTEMPS. — Choix, \$8.50; béliers, \$7.50; commun, \$6.50.

MOUTONS. — Bon, \$3 à \$3.50; commun, \$2 à \$2.50.

VACHES. — Choix, \$4.50 à \$4.75; bonne, \$3.75 à \$4.00; moyenne, \$2.75 à \$3.25; commune, \$2.25 à \$2.75; très commune, \$1.50 à \$1.75.

TAUREAUX. — Choix, \$3.75 à \$4.25; bon, \$3 à \$3.25; moyen, \$2.75 à \$3; commun, \$2.25 à \$2.75.

TAURES. — Choix, \$5.75 à \$6.25; bonne, \$4.50 à \$5; moyenne, \$3.50 à \$4; commune, \$2.50 à \$3.

BOUVILLONS. — Choix, \$8 à \$8.50; bon, \$7 à \$7.50; moyen, \$5.50 à \$6; commun, \$4 à \$4.50; commun léger, \$3 à \$3.50.

POULES VIVANTES. — A, 5 lbs et plus, 18c; B, 4 à 5 lbs, 16c; C, 3 à 4 lbs, 14c; coqs, 11c.

POULETS A ROTIR, (sélectionnés). — A, 5 lbs et plus, 22c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 1c.

POULETS A GRILLER. — A, 2 lbs jusqu'à 2½ lbs, 16c; B, 1½ lbs jusqu'à 2 lbs, 15c; C, pesant moins et qualité inférieure, 14c.

OEUFS. — A, gros, 31c; A, moyens, 29c; B, 24c; C, 20c.

POULETS ABATTUS, engraisés au lait. — A, 6 lbs et plus, 27c; A, 5 lbs à 6 lbs, 26c; A, 4 lbs à 5 lbs, 24c; B, 6 lbs et plus, 24c; B, 5 lbs à 6 lbs, 23c; B, 4 lbs à 5 lbs, 22c.

POULETS ABATTUS. — A, 6 lbs et plus, 24c; A, 5 lbs à 6 lbs, 23c; A, 4 lbs à 5 lbs, 22c; B, 6 lbs et plus, 22c; B, 5 lbs à 6 lbs, 21c; B, 4 lbs à 5 lbs, 20c.

VEAUX ABATTUS, engraisés au lait. — Bon, 11½c; moyen, 09c; commun, 7c;

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

BEURRE. — No 1 pasteurisé, 26 3-8; No 1 non pasteurisé, 25 7-8; No 2, 25 3-8.

FROMAGE. — Blanc: No 1, 13 7-16; No 2, 12 7-16; Coloré: No 1, 13 9-1; No 2, 12 9-16.

Très important. — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et fromage.

QUE DE RUINES CAUSE LA CONSTIPATION!

La constipation peut gâcher toute votre vie. Les maux de tête, le teint livide, la lassitude, les "bleus" en sont les résultats, sans compter plusieurs graves maladies.

Chassez la constipation ordinaire au moyen d'une savoureuse céréale, prête à être servie: le Son Kellogg's ALL-BRAN.

Le Son ALL-BRAN fournit les deux choses indispensables au fonctionnement naturel de votre système: les "matières inassimilables" et les vitamines B qui tonifient l'intestin.

Dans l'organisme, le Son ALL-BRAN absorbe le double de son poids d'eau, se forme en masse molle qui doucement débarrasse l'intestin de ses déchets. Il agit naturellement.

Les pilules et les drogues guérissent rarement la constipation. Il faut sans cesse augmenter la dose et passer d'un laxatif à un autre.

Prenez seulement deux cuillerées à soupe par jour de Son Kellogg's ALL-BRAN, ou trois fois par jour s'il est nécessaire. On le sert comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisiné. Dans toutes les épiceries. Fabriqué et garanti par Kellogg, à London.

Collège Commercial Girard

Deux ans d'étude en—

Anglais, Correspondance Commerciale,

Sténo-Dactylographie Bilingue,

Comptabilité, Mathématiques.

Ouverture des Cours: 3 sept.

PROSPECTUS SUR DEMANDE.

Téléphone 292,

12, Montcalm,

VALLEYFIELD, P.Q.



● L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal... c'est le rendez vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

HÔTEL Windsor
CARRÉ DOMINON
J. Aldéric Raymond,
Vice-Président

LES GAGNANTS DES PRIX A L'EXPOSITION

Clydesdale

Poulain né en 1937—
1. Archie McCormick, Howick, \$8;
2. Rennie Bros., Huntingdon, \$6; 3. Taylor Bros. & D. O. Taylor, Ormstown, \$5.
Etalon né en 1936—
1-2. Estate D. A. McCormick, Brysonville, \$20; 3-4. Harold J. Hunter, St-Etienne, \$10; 5. Mrs. Mary Anderson, Huntingdon, \$3.
Etalon né en 1935—
1. Est. D. A. McCormick, \$18.
Etalon né en 1934—
1. R. R. Ness Sons, Howick, \$28.
Etalon né en 1933 ou avant—
1. R. R. Ness & Sons, Howick, \$31; 2. Elzéar Roy, St. Stanislas, \$26; 3. R. T. Brownlee, Hemmingford, \$22; 4-5. Arthur A. Caldwell, Huntingdon, \$24.
Poulliche née en 1937—
1-5. Est. D. A. McCormick, Brysonville, \$8; 2. W. A. McClatchie, Huntingdon, \$5; 3. Taylor Bros. and D. O. Taylor, Ormstown, \$4; 4. W. A. White, Huntingdon, \$3; 6. Arthur A. Caldwell, Huntingdon, \$2.
Poulliche née en 1936—
1. W. A. McClatchie, Huntingdon, \$8; 2. W. A. White, Huntingdon, \$6; 3. Taylor Bros. & D. O. Taylor, Ormstown, \$5.
Poulliche née en 1935—
1. W. A. McClatchie, Huntingdon, \$10; 2. A. C. Marshall, Ormstown, \$8; 3. Mrs. Mary Anderson, Huntingdon, \$6.
Jument née en 1934—
1. T. Mason Greig, Ormstown, \$15; 2. Est. D. A. McCormick, Brysonville, \$12.
Jument née en 1933 ou avant—
1. Mrs. Mary Anderson, Huntingdon, \$18; 2-6. Taylor Bros. & D. O. Taylor, \$22; 3. Albert Nussey Brysonville, \$12; 4. Arthur A. Caldwell, Huntingdon, \$10; 5. Harold J. Hunter, St. Etienne, \$8.
Jument avec poulain—
1. Archie A. McCormick, Brysonville, \$19; 2-3. W. A. McClatchie, Huntingdon, \$27; 4. Harold J. Hunter, \$10; 5. Est. D. A. McCormick, Brysonville, \$8; 6. Arthur A. Caldwell, Huntingdon, \$7.
Paire de juments enrégistrées, pas nécessairement la propriété de l'exposant—
1. Archie A. McCormick, Brysonville, \$14; 2. W. A. McClatchie, Huntingdon, \$12; 3. Est. D. A. McCormick, Brysonville, \$8; 4. Taylor Bros. & D. O. Taylor, Ormstown, \$6.
Progéniture d'un étalon—
1-4. Est. D. A. McCormick, Brysonville, \$28; 2. Mrs. Mary Anderson, \$15; 3. Harold J. Hunter, St. Etienne, \$12; 5. Arthur Caldwell, Huntingdon, \$9.
Progéniture d'une jument: 2 animaux—
1-5. Est. D. A. McCormick, \$27; 2. Taylor Bros. & D. O. Taylor, Ormstown, \$15; 3-6. W. A. McClatchie, Huntingdon, \$20; 4. Mrs. Mary Anderson, Huntingdon, \$10; 7. Harold J. Hunter, St. Etienne, \$7.
Deux poulliches n'ayant pas plus de deux ans—
1-5. W. A. McClatchie, Huntingdon, \$20; 2. Taylor Bros. & D. O. Taylor, Ormstown, \$10; 3. Est. D. A. McCormick, Brysonville, \$8; 4. W. A. White, Huntingdon, \$5.

CHAMPIONNATS

Est. D. A. McCormick.
Champion junior pour étalon—
Champion senior pour étalon et grand champion pour étalon, R. R. Ness & Sons.
Championne juniore pour femelle—
W. A. McClatchie, Huntingdon.
Championne seniore pour femelle et grande championne pour femelle—
Archie McCormick, Brysonville.

Etalon de race

Etalon né en 1936—
1. Dr. M. Brault, Melocheville, \$3.
Etalon né en 1933 ou avant—
1. R. E. Greig, Allan's Corner, \$15; 2. Alcidas Masse, St. Clet, \$12; 3. René Roy, St. Stanislas, \$10.
Poulliche née en 1935—
1. Dr. M. Brault, Melocheville, \$5;
Jument née en 1933 ou avant—
1-2. Dr. M. Brault, Melocheville, \$15.
Champion senior mâle et Grand Champion — R. E. Greig, Allan's Corner.
Championne seniore et Grande Championne, Dr. M. Brault, Melocheville.
Etalon né en 1933 ou avant—
1. Elzéar Roy, St. Stanislas, \$15.

Pur-Sang anglais

Etalon né en 1933 ou avant—
1. Thomas L. Irving, St. Anicet, \$15.
Poulliche née en 1937—
1. Thomas L. Irving, St. Anicet, \$3.
Poulliche née en 1936—
1. Thomas L. Irving, St. Anicet, \$3.

Jument née en 1933 ou avant—
1. Stanley Bryson, Brysonville, \$9; 2. Thomas L. Irving, St. Anicet, \$6.
Jument avec Poulain—
1. Thomas L. Irving, \$12.
Progéniture d'un étalon—
1. Thomas L. Irving, \$10.
Progéniture d'une jument—
1. Thomas L. Irving, \$10.
Championne seniore et grande championne femelle—Stanley Bryson, Brysonville.

Percheron

Poulain né en 1937—
1. W. F. Martin, Brysonville, \$8.
Etalon né en 1934—
1. National Breweries, Montreal, \$28; 2. R. T. Brownlee, Hemmingford, \$23.
Etalon né en 1933 ou avant—
1-2. National Breweries, Montreal, \$57.
Poulliche née en 1936—
1. Zénophile Laberge, \$8.
Jument née en 1934—
1-2. W. F. Martin, Brysonville, \$27.
Jument née en 1933 ou avant—
1. W. F. Martin, Brysonville, \$18; 2. Zénophile Laberge, St. Louis de Gonzague, \$15.
Jument avec poulain—
1. W. F. Martin, Brysonville, \$19.
Paire de juments enrégistrées—
1-2. W. F. Martin, Brysonville, \$26.
Progéniture d'une jument—
1-2. W. F. Martin, Brysonville, \$48.
Rubans—
The National Breweries, Montreal, Que.
W. F. Martin, Brysonville, Que.

Belge

Poulain né en 1937—
1. Moise Ethier, St. Etienne, \$8.
Poulain né en 1935—
1. Joseph Elie, Vaudreuil, \$18.
Etalon né en 1934—

1. Moise Ethier, St. Etienne, \$28; 2-4. Jersey Health Farm Reg'd., Ile Bizard \$33; 3. P. Toupin, L'Acadie, \$18; 5. Montreal Cotton Co., Valleyfield, \$6.

Etalon né en 1933 ou avant—

1. Elzéar Roy, St. Stanislas, \$31; 2. Joseph Elie, \$26; 3. Jersey Health Farm, Ile Bizard, \$22; 4. Antonio Quesnel, St. Anicet, \$14; 5. Paul Emile Gauthier, St. Clet, \$10; 6. Ariste Binette, St. Philippe, \$5.

Poulliche née en 1935—

1. Jersey Health Farm Reg'd., Ile Bizard, \$10; 2. Omer Allard, Beauharnois, \$8.

Jument née en 1934—

1-3. Jersey Health Farm Reg'd., Ile Bizard, \$25; 2-4. Joseph Elie, Vaudreuil, \$21.

Jument née en 1933 ou avant—

1-6. Jersey Health Farm Reg'd., Ile Bizard, \$25; 2. Donat Legault, St. Stanislas, \$15; 3. Elzéar Roy, St. Stanislas, \$12; 4. Joseph Elie, Vaudreuil, \$10; 5. P. Toupin, L'Acadie, \$8.

Jument avec poulain—

1. Moise Ethier, St. Etienne, \$19.
Paire de juments enrégistrées, pas nécessairement la propriété de l'exposant—
1-4. Jersey Health Farm Reg'd., Ile Bizard \$20; 2. Joseph Elie, Vaudreuil, \$12; 3. Donat Legault, St. Stanislas, \$8.

Progéniture d'un étalon—

1. Jersey Health Farm Reg'd., \$18.

Rubans—

Joseph Elie, Vaudreuil, Que.
Moise Ethier, St. Etienne, Que.
Jersey Health Farm Reg'd., Ile Bizard, Que.

Ayrshires

Juge: Jos. P. Beauchemin, Verchères, Que.
Taureau moins d'un an, né après le 1er août 1936—

1-4. P. D. McArthur, Howick, \$18; 2. R. R. Ness & Sons, Howick, Que., \$11; 3. Gerald A. Roy, Howick, \$7; 5. Wilfrid T. Lalonde, St. Telesphore, \$3; 6. Montreal Cottons Co., Valleyfield, \$2.

Taureau un an et moins de 2 ans, né après le 1er août 1935 et avant le 1er août 1936—

1. W. C. Pitfield, Cartierville, \$15; 2. Montreal Cottons Co., Valleyfield, \$12; 4. Gerald A. Roy, Howick, \$8; 4. R. L. McCaig, Ormstown, \$5.

Taureau de 2 ans, né après le 1er août 1934 et avant le 1er août 1935—

1. Bennie & Ness, Howick, \$18; 2. W. C. Pitfield, Cartierville, \$14; 3. James West, Howick, \$10; 4. P. D. McArthur, Howick, \$5.

Taureau, 3 ans et plus, né avant le 1er août 1934—

1. W. C. Pitfield, Cartierville, \$22; 2. Montreal Cottons Co., Valleyfield, \$18; 3. Georges Lalonde, St. Clet, \$14; 4. Wilfrid T. Lalonde, St. Telesphore, \$9; 5. Thomas L. Irving, St. Anicet, \$6.

Taureau junior, née après le 1er janvier, 1937—

1. Stanley Bryson, Brysonville, \$6; 2. W. C. Pitfield, Cartierville, \$5; 3. Montreal Cottons Co., Valleyfield, \$4; 4. Georges Lalonde, St. Clet, \$3; 5-6. P. D. McArthur, Howick, \$3.

Taureau senior, née après le 1er août 1936 et avant le 1er janvier 1937—

1-2. W. C. Pitfield, \$13; 3. P. D. McArthur, \$5; 4-5. R. R. Ness & Sons, \$7; 6. Montreal Cottons Co., \$2.

Taureau, un an et moins de 2 ans, née après le 1er août 1935 et avant le 1er août 1936—

1-3. R. R. Ness & Sons, \$16; 2. W. C. Pitfield, \$8; 4-5. P. D. McArthur, \$7; 6. Stanley Bryson, \$2.

Taureau en gestation, 2 ans et moins de 3 ans, née après le 1er août 1934 et avant le 1er août 1935—

1. R. R. Ness & Sons, \$13; 2-4. W.

C. Pitfield, \$15; 3-5. P. D. McArthur, \$9; 6. Montreal Cottons Co., \$2.
Vache tarie, en gestation, 3 ans et moins de 4 ans, née après le 1er août 1932 et avant 1934—
1. W. C. Pitfield, \$15; 2-4. R. R. Ness, \$15; 3-6. P. D. McArthur, \$9; 5. Montreal Cottons Co., \$3.

Vache tarie en gestation, 5 ans et plus, née avant le 1er août 1932—

1. P. D. McArthur, \$15; 2. R. R. Ness & Sons, \$11; 3. Montreal Cottons Co., \$7; 4. R. R. Ness & Sons, \$4; 5. Georges Lalonde, \$3; 6. Montreal Cottons Co., \$2.

Vache en lait, 2 ans et moins de 3 ans, née après le 1er août 1934 et avant le 1er août 1935—

1. R. R. Ness & Sons, \$15; 2. W. C. Pitfield, \$11; 3. Montreal Cottons Co., \$7.

Vache en lait, 3 ans, née après le 1er août 1933 et avant le 1er août 1934—

1-3. W. C. Pitfield, \$12; 4. R. R. Ness & Sons, \$5.

Vache en lait, 4 ans et plus, née avant le 1er août 1933—

1. R. R. Ness & Sons, \$20; 2. W. C. Pitfield, \$16; 3-5. Montreal Cottons Co., \$17; 4-6. Georges Lalonde, \$11.

Troupeau de plus de 2 ans—

1. R. R. Ness & Sons, \$10; 2. W. C. Pitfield, \$8; 3. P. D. McArthur, \$6; 4. Montreal Cottons Co., \$5; 5. Georges Lalonde, \$4.

Troupeau junior ou d'éleveur—

1. W. C. Pitfield, \$20; 2. P. D. McArthur, \$17; 3. R. R. Ness & Sons, \$14; 4-6. Montreal Cottons Co., \$20; 5. R. L. McCaig, Ormstown, \$10; 7. Georges Lalonde, \$6.

Troupeau de comté—

1. Chateauguay: Bennie & Ness, R. R. Ness & Sons, P. D. McArthur, Stanley Bryson, R. L. McCaig, \$18; 2. Soulanges: Georges Lalonde, Sauveur Lalonde, A. M. Bissonnette, E. L. Raynauld, Wilfrid Lalonde, \$12.

(suite à la page 10)



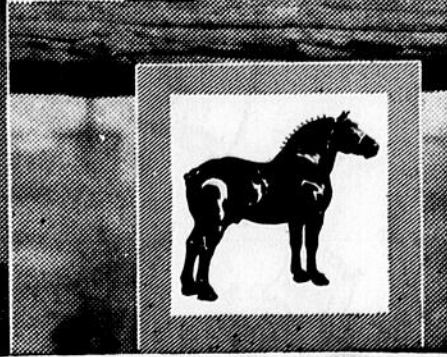
Voici Mike Jasmin, professeur d'équitation bien connu, montrant à ses élèves comment il faut se tenir à cheval. "Certainement que j'aime à manger", dit Mike, "et j'aime aussi la Bière Black Horse, qui facilite ma digestion. Et croyez-moi, après une journée à cheval, c'est une bière comme cela qu'il me faut! Aussi, je ne crains pas de dire que la Bière Black Horse est très bonne pour la digestion".



LE VENDEUR: "Quand je suis sur la route, il me faut manger des mets de tous genres—et il y en a des bons, et d'autres moins bons. Mais quel que soit l'endroit où je mange, je prends toujours de la Bière Black Horse à mes repas—je ne crains pas ensuite pour ma digestion. Pour les hommes dans mon cas, cette bière est une vraie bénédiction!"



LE BANQUIER: "Franchement, je suis un gros mangeur, mais je n'ai jamais m'inquiéter au sujet de ma digestion, grâce à la Bière Black Horse. Pourvu que je prenne un verre de Black Horse en mangeant, je digère aussi bien que n'importe qui."



LA BIÈRE BLACK HORSE

Bonne pour la digestion

St-Chrysostôme

Docteur et Mme Lasalle Laberge et leurs enfants de Montréal ont rendu visite à M. et Mme Armand Santoire.

M. Amédée Laberge et le Docteur Rodrigue Laberge de St-Louis de Gonzague étaient de passage chez MM. Emilien et Trefflé Laberge, la semaine dernière.

M. et Mme F. Asselin de St-Antoine-Abbé ont rendu visite à MM. Wilfrid Huot et Georges Décosse dernièrement.

Mme Xavier Bonhomme a passé quelques jours chez sa fille, Mme Albert Huot.

Mme Adolphe Bourcier accompagnée de Mlle Violette Em Laberge a passé parmi nous pour recruter des abonnements de l'annuaire de St-Joseph.

M. Raymond Laberge était de passage à Montréal dimanche dernier.

M. Gilles Leduc qui était à l'emploi de M. Zénophile Laberge est retourné chez sa mère, Mme Lionel Leduc de St-Timothée.

Mme Angéline Aubry a passé une semaine à Montréal chez des parents.

Mlle Violette Em. Laberge a reçu à dîner dimanche dernier en l'honneur de Mlle Eléonore Côté et de M. Victor Laberge de Montréal.

M. et Mme Wellie Brassard et leur fille de Montréal en visite chez M. Oliver et Ernest Crête, dimanche dernier.

Mlle Eléonore Côté et M. Victor Laberge de Montréal en visite chez MM. Ernest Côté et Wilfrid Rochefort dimanche dernier.

M. Armand Demers de New-York en vacances chez son père, M. Hilaire Demers.

M. Jérôme Primeau en visite chez son père, M. Octave Primeau.

Mlle Marguerite Derome est de retour d'une vacance passée à Ste-Agathe.

M. Lafontaine de Lachine en visite chez Mlle Thérèse Beaudin.

M. Marcel Montpetit de St-Etienne a rendu visite à M. Lionel Demers.

Milles Clothilde et Suzanne Favreau de Montréal ont passé la fin de semaine chez leur mère, Mme F. C. Favreau.

Milles Lorraine et Fernande Lavallée de Hemmingford en visite chez M. Léo Demers.

Mlle Marie-Blanche Sabourin de St-Urbain a passé quelques jours chez Domina Laplante.

Notaire et Mme Hector Crête d'Ormstown en visite dernièrement chez M. Stanislas Crête.

MM. Zénophile et Rodolphe Foisy de Montréal chez M. Joseph Lefort et visitent des parents et amis.

Mlle Hermance Vincent de Valleyfield chez son père, M. Elie Vincent.

Mlle Gertrude Messier de Huntingdon en visite chez son père, M. Omer Messier.

M. et Mme Léo Bourdeau et leur enfants ont rendu visite, dernièrement, à M. Philias Bourdeau.

Mlle Thérèse Messier est de retour d'une promenade à Huntingdon, chez des parents et amis.

M. F. Ouimet est de retour d'un voyage à Field, Ont., chez sa fille, Mme Adélaïde Barette.

UNE REINE DE BEAUTE



Mlle Evelyn Vaughan, attaché au service d'un restaurant, fut l'heureuse gagnante d'un concours de beauté tenu récemment en Angleterre. La reine n'est âgée que de vingt ans et son élection lui donne droit de présider au carnaval annuel de Southend, Angleterre.

Les gagnants des prix . . .

(suite de la page 9)

Parades: 8 têtes enregistrées—
1, R. R. Ness & Sons, \$9; 2, W. C. Pitfield, \$7; 3, P. D. McArthur, \$5; 4, Montreal Cottons Co., \$4; 5, Georges Lalonde, \$3; 6, R. L. McCaig, \$2.

Progeniture senior d'un taureau—
1-2, R. R. Ness & Sons, \$37; 3, P. D. McArthur, \$14; 4-6, Montreal Cottons Co., \$20; 5, Georges Lalonde, \$10.

Progeniture junior d'un taureau—
1, R. R. Ness & Sons, \$7; 2, P. D. McArthur, \$6; 3, W. C. Pitfield, \$5; 4-5, Montreal Cottons Co., \$6.

Progeniture d'une vache—
1-4, W. C. Pitfield, \$25; 2-5, P. D. McArthur, \$20; 3-6, R. R. Ness & Sons, \$15; 7, Montreal Cottons Co., \$3.

Deux génisses produits par l'exposant—
1-3, R. R. Ness & Sons, \$25; 2, W. C. Pitfield, \$14; 4, P. D. McArthur, \$8; 5, Stanley Bryson, \$6; 6, Montreal Cottons Co., \$5; 7, R. L. McCaig, \$3.

Championnats—
Championne junior femelle—W. C. Pitfield.
Championne senior femelle et grande championne—P. D. McArthur.

Dindes bronzes

Mâle, vieux—
1-2, Thos. McGill, \$4.50; 3, Mme Emile Poirier, \$1.25; 4, Leandre St. Onge, 75c.
Femelle, vieille—
1-2, Thos. McGill, \$4.50; 3, Leandre St. Onge, \$1.25; 4, Willie Meloche, 75c.
Mâle, jeune—
1-2, Mme Willie Meloche, \$4.50; 3-4, Willie Meloche, \$2.00.
Femelle, jeune—
1-3, Mme Willie Meloche, \$3.75; 3-4, Willie Meloche, \$2.75.

Oies Embden

Mâle, jeune—
1, E. J. Bryson, \$2.50; Taylor Bros., \$2.00; 3-4, J. H. Nussey, \$2.00; Femelle, vieille—
1, E. J. Bryson, \$2.50; 2-3, J. H. Nussey, \$2.25; 4, Albert Nussey, 75c.
Femelle, jeune—
1-3, J. H. Nussey, \$3.75; 2, E. J. Bryson, \$2.00; 4, Albert Nussey, 75c.

Oies Toulouse

Mâle, vieux—
1, Taylor Bros., \$2.50; 2-3, Thos. McGill, \$3.25.
Femelle, vieille—
1, Taylor Bros., \$2.50; 2, Thos. McGill, \$2.00.
Canards Pekin

Mâle, vieux—
1, Taylor Bros., \$2.50; 2, Thos. McGill, \$2.00; 3, Aimé Miron, \$1.25.
Femelle, vieille—
1, Taylor Bros., \$2.50; 2-3, Thos. McGill, \$3.25; 4, Aimé Miron, 75c.
Mâle, jeune—
1-2, Raymond Burnworth, \$4.50; 3-4, Albert Nussey, \$2.00.
Femelle, jeune—
1-2, Raymond Burnworth, \$4.50; 3-4, Albert Nussey, \$2.00.

Canards Rouen

Mâle, vieux—
1, Taylor Bros., \$2.50; 2, J. H. Nussey, \$2.00; 3, Albert Nussey, \$1.25; 4, Thos. McGill, 75c.
Femelle, vieille—
1, Taylor Bros., \$2.50; 2, Thos. McGill, \$2.00; 3, J. H. Nussey, \$1.25; 4, Albert Nussey, 75c.
Mâle, jeune—
1-2, J. H. Nussey, \$4.50.
Femelle, jeune—
1-2, J. H. Nussey, \$4.50.

Plymouth Rock Barrés

Mâle, vieux—
1-4, Cyrille Simon, \$3.00; 2, Georges Lagacé, \$2.00; 3, Raymond Burworth, \$1.50.
Femelle, vieille—
1-2-4, Cyrille Simon, \$5.00; 3, Raymond Burworth, \$1.50.
Mâle, jeune—
1-3, Georges Lagacé, \$4.00; 2, Cyrille Simon, \$2.00.
Femelle, jeune—
1-2-3-4, Georges Lagacé, \$6.50.

Wyandottes blanches

Mâle, vieux—
1-2-3, Georges Lagacé, \$6.00; 4, Thos. McGill, 50c.
Femelle, vieille—
1-3, Thos. McGill, \$4.00; 2-4, Geo. Lagacé, \$2.50.
Mâle, jeune—
1-2-3, Geo. Lagacé, \$6.00.
Femelle, jeune—
1-2-3, Geo. Lagacé, \$6.00; 4, Thos. McGill, 50c.

Leghorn blancs

Mâle, vieux—
1-2-4, Raymond Burworth, \$5.00; 3, Thos. McGill, \$1.50.
Femelle, vieille—
1-3, Raymond Burworth, \$4.00; 2-4, Thos. McGill, \$2.50.
Mâle, jeune—
1, Thos. McGill, \$2.50; 2-4, Marcel Weaver, \$2.50; 3, Romeo Langlois, \$1.50.
Femelle, jeune—
1, Thos. McGill, \$2.50; 2-4, Marcel Weaver, \$2.50; 3, Romeo Langlois, \$1.50.

Chanteclerc

Mâle, vieux—
1-2-4, Adoma Paquette, \$5.00; 3, Geo. Lagacé, \$1.50.
Femelle, vieille—
1-2-3-4, Adoma Paquette, \$6.50.
Mâle, jeune—
1, Thos. McGill, \$2.50; 2-4, Marcel Weaver, \$2.50; 3, Romeo Langlois, \$1.50.
Femelle, jeune—
1, Thos. McGill, \$2.50; 2-4, Marcel Weaver, \$2.50; 3, Romeo Langlois, \$1.50.

Wyandottes blanches

Mâle, vieux—
1, Aimé Miron, \$2.50.
Femelle, vieille—
1, Geo. Lagacé, \$2.50.
Rhode Island Reds, S. C.

Mâle, jeune—
1-2, Geo. Lagacé, \$4.50.
Leghorn blancs

Femelle, jeune—
1, Aimé Miron, \$2.50.
Chanteclerc

Mâle, vieux—
1, Adoma Paquette, \$2.50.
Plymouth Rocks, toutes autres variétés

Mâle, vieux—
1-3, Raymond Burworth, \$2.50; 2, Jos. Martin, \$1.50.
Femelle, vieille—
1-3, Raymond Burworth, \$2.50; 2, Jos. Martin, \$1.50.
Mâle, jeune—
1-2-3, Jos. Martin, \$4.00.
1-2, Raymond Burworth, \$3.50; 3, Jos. Martin, 50c.

Wyandottes, toutes autres variétés

Mâle, vieux—
1-2, Onésiphore Gauthier, \$3.50.
Femelle, vieille—
1-2-3, Onésiphore Gauthier, \$4.00.
Mâle, jeune—
1, Onésiphore Gauthier, \$2.00.
Femelle, jeune—
1, Onésiphore Gauthier, \$2.00.

Leghorn, toutes autres variétés

Mâle, vieux—
1-3, Onésiphore Gauthier, \$2.50; 2, Albert Nussey, \$1.50.
Femelle, vieille—
1, Thos. McGill, \$2.00; 2-3, Albert Nussey, \$2.00.
Mâle, jeune—
1-2, Preston Nussey, \$3.50.
Femelle, jeune—
1, Onésiphore Gauthier, \$2.00.

Minorque noire

Mâle, vieux—
1-3, Albert Leroux, \$2.50; Onésiphore Gauthier, \$1.50.
Femelle, vieille—
1, Albert Leroux, \$2.00; 2-3, Geo. Lagacé, \$2.00.
Mâle, jeune—
1-2, Geo. Lagacé, \$3.50; 3, Albert Leroux, 50c.
Femelle, jeune—
1-2, Geo. Lagacé, \$3.50; 3, Albert Leroux, 50c.

LAPINS

Géants des Flandres

Mâle, vieux—
1-2, Théo. Thibault, \$1.75.
Femelle, vieille—
1, Théo. Thibault, \$1.00.
Mâle, jeune—
1, Théo. Thibault, \$1.00.
Femelle, jeune—
1, Théo. Thibault, \$1.00.

Ste-Philomène

Mondanités

Milles Ubaldine Patenaude, Denise Guay, M. Larivière, M. Bissonnette de St-Jean, chez M. Zénon Patenaude.

Milles Yolande, Adrienne Roy, Denise, Lucille, Gisèle Reid, Pauline Prud'homme, Gabrielle Laberge, visiteront l'exposition de Malone.

Mme Benoit Picard était de passage chez ses parents de Lachine la semaine dernière.

M. et Mme Ernest Faubert ainsi que Mlle Olivette Picard de Châteauguay, chez Mme Joseph Picard.

Mlle Anne-Marie Reid était l'invitée de sa tante, Mme Alphonse Allard de Châteauguay, samedi dernier.

M. Laurier Bourget chez son oncle, M. E. Bourget de Châteauguay.

Mme Zénophile Demers, Mlle Jeanne Demers, MM. Victor, Roger, René Demers étaient de passage à Côte Ste-Catherine, samedi.

Milles Elise Picard, Gabrielle Laberge, Georgette Vincent, Anne-Marie Vincent, MM. Albert Picard, Charles Reid, Charles-Aimé Tisseur, Joseph Déchêne, Rolland L'Ecuyer, Hector Berthiaume, Alp. Schinck, André Picard, se rendirent à St-Hubert, dimanche, pour assister au pageant aérien.

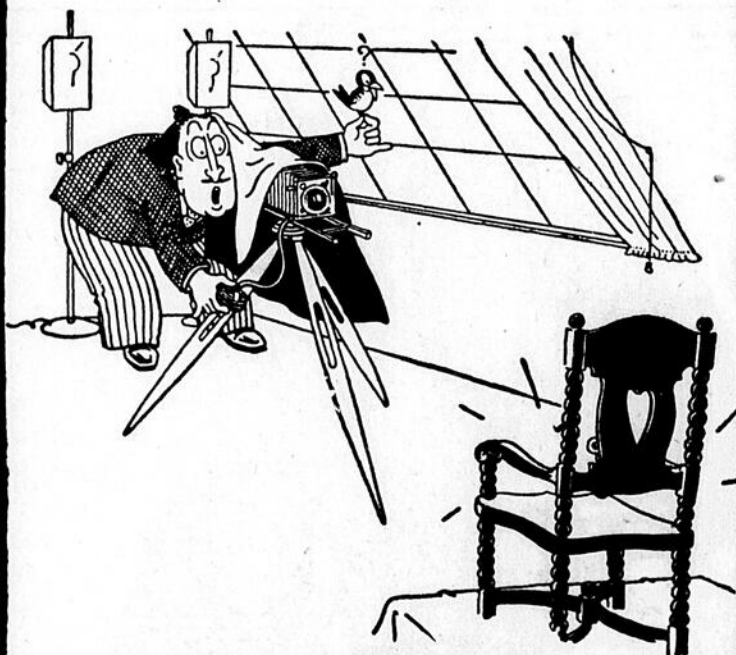
Ormstown

M. Lawrence Beaudin d'Ormstown, fils de M. et Mme Herbert Beaudin, fut très surpris de recevoir un chèque pour \$10,000 la semaine dernière, comme premier prix pour la loterie de la Dominion of Canada Rifle Association Membership. Un autre prix de \$200 fut aussi reçu à Ormstown par la personne qui lui a vendu ce billet.

Lawrence Beaudin, âgé de 22 ans, est commis pour son père dans le magasin bien connu sous les noms de Beaudin et Fils, à Ormstown. Le jeune homme a l'intention de demeurer à son emploi.

La famille Beaudin d'Ormstown a la réputation d'être des plus modestes et c'est ce qui nous porte à croire que le jeune Lawrence saura faire bénéficier cette jolie somme qui lui est parvenue si facilement.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

D123P

FORD HOTELS

Choisissez l'Hotel le plus Economique, 750 chambres. Tarif: \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hotels à

Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable. 750 chambres. \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Radio dans toutes les chambres. Rochester, Buffalo, Erie

TORONTO-MONTREAL

La Vie Sportive

Valleyfield gagne la première joute du détail

Il triomphe du Beauharnois par 4 à 1 devant une bonne assistance — Tennyson lance une joute de toute beauté — Thomas et Sanche se distinguent pour Valleyfield — Coutu et Marchand sont les frappeurs du Beauharnois — A Beauharnois dimanche prochain

Les premières joutes de détail pour le championnat de la ligue Québec-New-York ont eu lieu, dimanche dernier, à Valleyfield et Lachine dans une série de deux dans trois, devant de bonnes assistances qui prouvent la bonne qualité du baseball offerte par cette nouvelle ligue.

Le Valleyfield a triomphé du Beauharnois par le score de 4 à 1 après l'une des plus belles joutes vues cette saison. Le club local prit une avance de trois points dans les six premières manches tandis que le Beauharnois évitait un blanchissage à la huitième. Conrad Thomas et Raymond Sanche menèrent l'attaque des vainqueurs, le premiers avec trois coups sûrs et le deuxième avec deux, pour obtenir la moitié des coups sûrs du Valleyfield. Sancomb et Boyer se sont également distingués tandis que Tennyson déployait une magnifique performance sur le monticule.

Pour le Beauharnois, Paul Coutu et Edmond Marchand furent ceux qui se distinguèrent le plus avec chacun deux coups sûrs. Les frappeurs du Beauharnois furent plutôt faibles pour laisser sur les buts onze hommes pour ne pouvoir frapper à temps. Le lanceur Westman accorda 10 coups sûrs et fut impuissant au bâton.

La première manche ne fut propice pour aucun des clubs qui ne purent briser la glace. A la deuxième, Valleyfield frappa trois coups sûrs pour n'enregistrer cependant qu'un seul point. Parker débute par un simple suivi de Boyer qui se sacrifie tandis que Tessier fait scorer Parker sur un roulant entre les 1er et 2e buts. Latour frappe un magnifique coup sûr mais un double jeu coupe Tennyson et Latour.

Sanche parvint à augmenter l'avantage du Valleyfield alors qu'il enregistre le deuxième point sur une feinte de Bougie entre le 1er et le

2e. Forget envoya la balle trop tard pour couper Sanche au marbre et les deux joueurs furent saufs.

Une protestation du gérant du Beauharnois glisse sur la décision de l'arbitre Lefebvre qui ne lui prête aucune attention.

La sixième manche vit le Valleyfield augmenter son avantage d'un autre point alors que Bougie croisa le marbre sur le deux-buts de Boyer. Néanmoins, le lanceur Westman du Beauharnois retira trois hommes.

L'erreur de Sanche à la huitième donne le point au Beauharnois qui le sauve du blanchissage alors qu'il manque la chandelle de Walker.

Le club local continua son avance en enregistrant son dernier point. Sancomb frappe un deux-buts; Bougie se fait retirer au premier; Parker atteint le 1er sur une erreur; Sancomb repose au troisième; Boyer frappe à l'arrêt-court qui retire Parker au deuxième mais Sancomb compte son point. Tessier termine la manche sur un roulant facile au deuxième but.

La joute se termina par le score de 4 à 1 malgré les efforts du Beauharnois qui tenta un ralliement de la dernière heure sans réussir à briser cet avantage et annuler cette victoire.

Le club Beauharnois a livré une belle lutte au Valleyfield et nul doute que la joute de dimanche prochain attirera une foule d'amateurs de Valleyfield qui se rendront dans la ville voisine.

BEAUHARNOIS—

	AB	P	CS
Doiron, a. c.	4	0	0
Morrisseau, c. d. ..	5	0	1
Coutu, 3 b.	0	0	2
Julien, c. c.	4	0	0
Marchand, r.	4	1	2
Churchill, 1 b.	3	0	1
Walker, c. c.	4	0	1
Forget, 2 b.	4	0	0
Westman, l.	4	0	1
	37	1	8

VALLEYFIELD—

	AB	P	CS
Thomas, 3 b.	4	0	3
Sanche, 2 b.	4	1	2
Sancomb, a. c.	3	1	1
Bougie, c. c.	3	1	0
Parker, r.	4	1	1
Boyer, c. g.	3	0	1
Tessier, 1 b.	4	0	1
Latour, c. d.	2	0	1
Tennyson, l.	3	0	0
	30	0	10

Points par manche:

Beauharnois	000 000 010—1
Valleyfield	011 001 01x—4

Potins du baseball

Une bonne assistance a assisté, dimanche, à la joute du détail Valleyfield vs Beauharnois. Elle en valait la peine! Y aurait-il un regain de popularité en faveur du baseball? C'est à souhaiter!

Thomas et Sanche ont frappé pour la moitié des coups sûrs contre le Beauharnois. Leur tenue au bâton a contribué à notre victoire.

Boyer n'a pas chômé sur le terrain. Il a compté deux des quatre points pour le Valleyfield.

Bougie et Tennyson furent plutôt faibles au bâton pour ne frapper aucun coup sûr, tandis que Sancomb et Boyer frappaient deux magnifiques deux-buts.

L'ex-coach du club Notre-Dame, un certain Meloche, s'alignait avec le Beauharnois. Ce ne fut rien de fatal!

Walker a failli se faire expulser du terrain pour avoir menacé l'arbitre Noël. Il n'est pas doux, ce Walker!

Le cinquième tournoi de balle-molle à Ormstown

Ce tournoi tenu précédemment sous les auspices de l'équipe locale sera au profit du Curling Club

Plus de mille personnes assisteront au cinquième tournoi de balle-molle qui aura lieu à Ormstown, lundi prochain, fête du Travail. Des équipes de toutes les paroisses environnantes se rendront à Ormstown ce jour-là pour tenter de remporter le championnat du district de Beauharnois.

Quelques équipes de Valleyfield se rendront à Ormstown en cette circonstance car les équipes locales ont toujours été très populaires partout où elles vont. Huntingdon sera aussi au programme, deux équipes de cette ville ayant déjà fait leurs entrées.

Dans le passé les revenus de ce tournoi servaient à défrayer les dépenses encourues par l'équipe locale, mais cette année il sera tenu sous les auspices du Curling Club.

Les champions de l'an dernier, le Bellevue, sera présent ce jour-là et il promet de livrer un dure lutte à tous ses adversaires afin de conserver son titre. Les gagnants de la coupe du Dr Quintin, le Maple-Grove ont envoyé leur carte d'entrée ce qui fait déjà prévoir que les joutes seront des plus excitantes. On nous informe également que les championnes de l'an dernier, les jeunes filles de Beauharnois, ont l'intention de faire subir un échec à toutes les équipes féminines qui se rendront à Ormstown, lundi.

Un système de hauts-parleurs

Spécialiste en équipements de

SPORTS

J. A. POUPART

Téléphone 654, — 52, rue St-Laurent

Programme de lutte au kiosque de l'Harmonie

Les amateurs de lutte s'amuse dans le quartier Bellerive — La prochaine séance aura lieu chez Legault & Fils — Les lutteurs ne se ménagent point

Le programme de lutte du promoteur Napoléon Duval a attiré lundi soir, plus de quatre cents personnes au kiosque de l'Harmonie de Valleyfield à Bellerive. La séance fut des plus intéressantes et tous les lutteurs ont donné le meilleur de leurs capacités.

La première rencontre ne manqua pas de piquant. En effet, les lutteurs Gérard Joannette et Robert Renaud se sont livrés une belle lutte pour annuler leur match, aux applaudissements de la foule.

Préliminaires

Le lutteur N. Rochefort a collé les épaules de P.-E. Filiatrault après 7 minutes d'un combat agressif dans la première préliminaire. Hubert Barrette a triomphé de Réal Garand pour prendre l'unique chute en 11 minutes. Les deux lutteurs ne se ménagèrent pas les coups et le combat fut plutôt rude. La dernière préliminaire fut donnée par Patrick Amyot et Henri Legault, qui se livrèrent une lutte de toute beauté qui reçut les applaudissements de la foule. Amyot prit la chute après 11 minutes de combat.

La semi-finale

La semi-finale fut un véritable régal de coups défendus sans que les lutteurs Fortier et Lajeunesse parviennent à se coller les épaules. Fortier fut le plus rude, tentant de démolir Lajeunesse afin de s'assurer la victoire. La rencontre fut déclarée nulle.

La finale

La finale du programme fut excitante pour se terminer par la disqualification de Rosario Joannette contre Réal Latour. Celui-ci s'assura la première chute en 7:35 minutes mais Joannette se crédita la seconde après avoir administré à Latour une série de coups de poings et de pieds.

La troisième reprise menaçait de dégénérer en "free for all" quand l'arbitre disqualifia Joannette pour brutalité et coups illégaux. L'arbitre Thibault n'a pas ménagé ses avertissements à Joannette qui ne s'en occupa guère.

Le prochain programme de lutte aura lieu chez Legault et Fils vendredi soir prochain.

Eugène Quenneville

Brevet d'enseignement du Conservatoire National de Musique.

Diplôme d'accompagnement grégorien de la Schola Cantorum.

Professeur de Piano et de Grégorien,

127, rue Champlain Téléphone 755, Valleyfield, P.Q.

BALLE - MOLLE

Le cinquième tournoi annuel pour le championnat du district de Beauharnois aura lieu à ORMSTOWN, QUE., au terrain d'exposition lundi, le 7 septembre

FETE DU TRAVAIL

Sous les auspices du Curling Club de Ormstown

La coupe du Dr M.-R. Stalker et des médailles en bronze au gagnant dans la finale. La coupe du Dr J. Quintin au perdant dans la joute finale et la coupe de W.-L. Osmond à l'équipe de fille victorieuse. Tous ceux qui désirent participer dans ces joutes sont priés de faire parvenir leurs entrées à M. Fred. Soucy, Ormstown, avant le premier septembre. Le prix d'entrée est un balle-molle par équipe.

Des courses en hauteur et en longueur ainsi que du tir-au-cable auront lieu ce même jour, pour les enfants. Les entrées pour ces événements doivent être envoyées à M. J.-D. Bryson, Brysonville, Qué. D'autres attractions sauront aussi plaire à la foule qui se rendra à Ormstown ce jour-là.

Danse le soir

DANS LA SALLE INDUSTRIAL BLDG.

Un système de hauts-parleurs sera aussi installé afin que tous puissent entendre les derniers résultats.

Venez passer une journée des plus agréables à Ormstown le 6 septembre.

S'il pleut ce jour-là les joutes de balle-molle et autres attractions se dérouleront dans l'aréna.

Une Laveuse **EASY** plus grosse et meilleure



Le plus récent modèle "JF" à coupes "vacuum" EASY. Cuve extra-grande avec dessus arrondi, sauvegarde contre l'éclaboussure. Une valeur exceptionnelle à un prix d'un attrait tout spécial. Informez-vous sur le système "EASY" à conditions faciles de paiement.

\$104.50

M. HALLE

Ferronnerie - Radio

Tél. 403W

128, St-Laurent
VALLEYFIELD

Chronique de Beauharnois

Carnet Social

M. et Mme Albert Legault ainsi que leur famille sont de retour d'un voyage à Miami.

M. et Mme Lamothe et Jeannine Drouin de Boston, de passage à Beauharnois et Valleyfield.

Mlle Georgette Dubois de Lachine passa la fin de semaine chez M. et Mme Amédée Goudreau.

M. Wilfrid Bougie a passé une semaine chez M. Armand Boivin et chez Mlle Marie-Louise Dussault, et est reparti pour Boston lundi dernier.

Mlle Mercier, fille de M. Paul Mercier, député de St-Henri au fédéral, en promenade chez M. et Mme Pamphile Laplante.

M. Delpha Sauvé, député de Beauharnois au provincial, de passage la semaine dernière chez M. Antoine Dupuis.

Mlle Suzanne Daigneault commencera ses études commerciales au couvent de Huntingdon le 6 septembre.

Mlle Agnès Bougie de St-Louis de Gonzague, de passage chez son beau-frère, M. A. Tremblay.

Mme Sénécal, de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

M. Pierre Lamoureux, chef de police de Beauharnois, ainsi que sa famille, en promenade chez M. et Mme Avila Marchand de Châteauguay, ces jours derniers.

Mme Joseph Gendron, Mlle Marcelle et Noëlla, Eugène Gendron ainsi que son amie, Mlle Gabrielle Paquette et M. Jean Beaudry étaient de passage à Malone mercredi dernier.

M. Adolphe Beaudry et son fils Jean-Jacques, de passage à Valleyfield, dimanche dernier.

Mlle Marguerite Hunter partira le 6 septembre pour aller à une académie anglaise à Huntingdon.

M. et Mme Joseph Gendron et leur famille, Mlle Gabrielle Paquette se sont rendus en automobile à Rigaud, dimanche.

M. et Mme Albert Allard et leurs fils ainsi que M. Maurice Gendron sont en visite chez Mme Vve Joseph Gauthier.

Mme Vve Collette et sa fille de Montréal, en promenade chez M. Oscar Primeau.

Les trois frères Allard, François, Roger et Girard, en excursion de

pêche, ont fait la capture de trois maskinongés d'une grosseur remarquable.

M. Maurice Lauzon partira la semaine prochaine pour le séminaire de Valleyfield.

Ce sont rendus, en fin de semaine, chez des parents, à Ottawa, Mlle Claire Pilon de Melocheville, Irène, Yolande, Médora Couillard, leurs frères Eugène et Claver de Beauharnois.

Mlle Madeleine Spénard de Montréal passe quelque temps chez son grand-père, M. Alphonse Demers.

M. et Mme Zotique Gonneau chez leurs filles, Mmes Gonneau de St-Antoine Abbé.

Mlle Mariette Turcot de Orms-town est en vacances chez sa grand-mère, A.-T.-Z. Santoire; elle rend aussi visite à son oncle, M. le docteur Joseph Turcot.

M. le notaire Roger Fortier, MM. Aimé Parent, gérant de la Banque de Commerce, Ludovic Parent, de passage à Montréal dernièrement.

Milles Clara et Rose-Alba Santoire de Montréal, passent quelque temps chez leur tante, Mme A. T. Z. Santoire.

M. Roland Bourdeau fils de M. Eximer Bourdeau, est de retour de l'hôpital de Montréal. Nous lui souhaitons une heureuse convalescence.

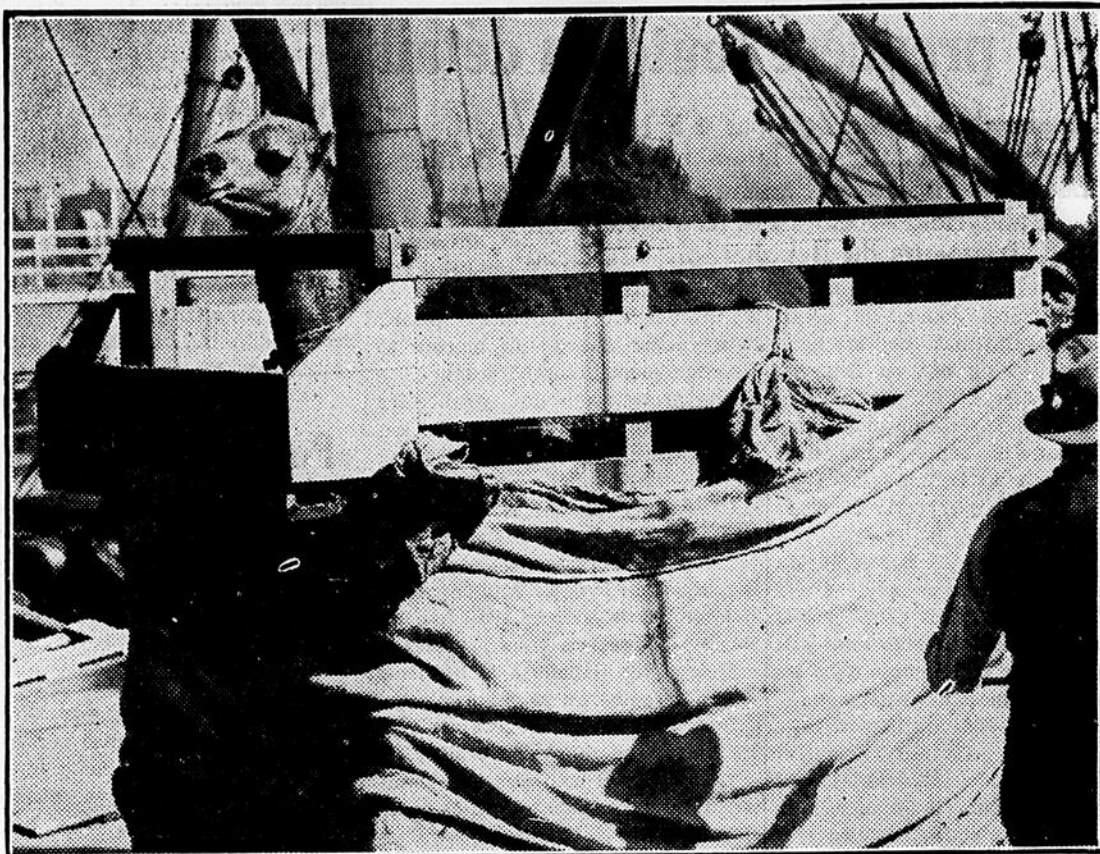
Mlle Cécile Laflamme était l'invitée de Mlle Blanche Parent, ces jours derniers.

M. et Mme N. Lefebvre, leur fils et leur fille de St-Faustin, MM. Gérard Laurier de Rawdon, Norman Truesdell de Montréal, M. le notaire et Mme A. Grandpré et leurs fils Gilles et Daniel, M. T. Boissé de Valcourt, Mme Georges Prémont de Waterloo, M. et Mme J.-A.-S. Houle, architecte de Montréal et leur fille, M. Marcel Dupont, Mlle Simone Desrochers de Montréal étaient les invités de M. et Mme Aimé Parent dernièrement.

M. et Mme Uldéric Poirier de Valleyfield en visite chez M. Alexandre Payant.

M. et Mme Wellie Brassard et leur fille de Montréal, M. et Mme Ernest Crête, en visite chez M. Arthur Crête de St-Antoine Abbé, dimanche dernier.

UN JEUNE CHAMEAU ARRIVE AU CANADA



"C'est donc ici le Canada," dit Jessie, âgé de deux ans et demie lorsqu'on le débarqua du bateau "Beaverbrae" à Montréal. Jessie, jeune chameau touriste, appelé ainsi par les membres de l'équipage, est né à Paris, dans un jardin zoologique et séjournera dorénavant dans le "zoo" de Toronto. La photographie prouve qu'il avait amplement de nourriture pour le trajet de l'Atlantique.

Nouveau Chef de Police

M. Delvida Poirier, de Valleyfield a été assermenté, hier, comme chef de police de Beauharnois, en remplacement de M. Pierre Lamoureux.

M. Poirier est un citoyen avantageusement connu de Valleyfield et la région. Il fut membre de la Police Provinciale et était à l'emploi de la cité comme constable spécial lors de sa nomination.

Nous offrons nos félicitations au nouveau chef de police.

Course de bicyclettes

Dimanche dernier, de grandes courses de bicyclettes eurent lieu à Beauharnois, organisées par M. Harvey qui a remporté un grand succès.

Voici la liste des gagnants et des courses.

La première course était pour le championnat et le départ s'est effectué à 1 heure—1er, P. E. Giroux qui a remporté le championnat amateur pour la deuxième année consécutive; 2è, Alcide Fortier; 3è, Red Pringle; 4è, Jean Gendron.

La deuxième course fut courue à 3 heures—1er, Armand Huot; 2è, J. Daoust; 3, J. Chevalier; 4, H. Delaplante; 5è, A. Faubert; 6è, D. Hache; 7è, Massé.

La troisième course pour jeunes

filles—1ère, M. Lauriot; 2è, M. Allard; 3è, R. Allard.

La quatrième course alignait des bicyclettes ordinaires—1er, M. Chevalier; 2è, M. Deschamps; 3è, J. C. Marchand; 4è, J. L. Marchand; 5è, H. Delaplante; 6è, J. Marchand; 7è, R. Faubert.

La cinquième course donna lieu à un sprint pour amateurs—1er, P. E. Giroux; 2è, Jean Gendron; 3è, Red Pringle; 4è, Alcide Fortier.

unod lundis 'esinoq amixix 21 débutants—1er, J. T. Daoust; 2è, H. Giroux; 3è, Demers; 4è, A. Huot; 5è, H. Delaplante.

Le club cycliste remercie tous ceux qui les ont encouragés en donnant de magnifiques prix.

EXCURSIONS

à prix réduits
A TOUS LES ENDROITS DE L'OUEST CANADIEN

Départs: 18 SEPT. au 2 OCT.
Validité — 45 jours.

Environ
UN SOU PAR MILLE
en wagons ordinaires seulement.

USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS.

Billets d'excursion aussi en vente, valables dans:—

- a) wagons-lits touristes à environ 1¼c par mille, plus les prix réguliers pour les lits.
- b) wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 1½c par mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

ROUTES—Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill., ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont. et à l'ouest; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du

PACIFIQUE CANADIEN
McDonald & Robb Limited., Agents

LES BOMBES ONT DETRUIT CETTE SECTION DE SHANGHAI



Ces deux photographies nous donne une excellente idée des sections les plus fréquentées de Shanghai. Les bombes ont causé plus de 400 victimes à la suite du conflit entre les chinois et les japonais. A gauche l'on remarque le chemin Nankin. A droite, l'édifice Wing On & Co., l'un des endroits où les bombes ont éclaté pour causer de dommages considérables.